

MAISON  
DEPARTEMENTALE  
DES ADOLESCENTS  
DES HAUTES-ALPES  
MDA 05

2015



Maison Départementale  
des Adolescents  
des Hautes-Alpes

05

# RAPPORT D'ACTIVITE

# MDA 05 - RAPPORT D'ACTIVITE 2015

## SOMMAIRE

Le mot du Président .....	Page 3
Introduction .....	Page 4
Le fonctionnement de la MDA 05 .....	Page 5
La gouvernance de la MDA 05 .....	Page 15
Le service de coordination départementale et la gestion interne .....	Page 17
Les relations avec les partenaires .....	Page 19
L'activité 2015 .....	Page 22
L'accès aux soins .....	Page 22
La Coordination du réseau MDA 05 .....	Page 34
La commission d'analyse des situations complexes.....	Page 36
Le Pôle Ressource - Formation des professionnels 2015 .....	Page 37
Le Pôle Ressource - Actions de prévention .....	Page 47
Les actions de réseaux et de partenariats .....	Page 57
Les actions de communication .....	Page 66
ANNEXES .....	Page 68

# LE MOT DU PRESIDENT

## ASSOCIATION TERRITORIALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES ALPES DU SUD PEP ADS

Bonjour,

Est-il encore nécessaire de montrer l'utilité de la Maison départementale des adolescents des Hautes-Alpes ?

Bâtie sur le principe d'un réseau qui s'appuie sur des partenaires en place localement dans tout le territoire départemental, elle va au plus proche des jeunes et de leurs familles. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, les adolescents des Hautes-Alpes ont eux aussi leurs problèmes, au même titre que ceux des grandes cités, comme l'a montré l'enquête réalisée ces dernières années dans les départements de la région parisienne, de la Charente et dans les Hautes-Alpes.

Et si d'aventure, des faits tragiques ont eu lieu, comme rappelé en préambule, l'aide psychologique apportée aux plus fragiles par la MDA et ses personnels, s'avère d'autant la mieux adaptée.

C'est cela aussi, l'action de la MDA : s'adapter aux situations, agir en conséquence afin que chacun se sente mieux. C'est le rôle efficace de « notre » MDA, que je souhaite montrer et remercier les personnels qui s'y emploient avec des partenaires tout autant efficaces.

Monsieur Christian BRUN

Président des PEP ADS

# INTRODUCTION

L'équipe de la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes a le plaisir de vous présenter son rapport d'activité 2015.

Pour tous, l'année 2015 a été particulièrement douloureuse, marquée par les attentats des mois de janvier et novembre et qui s'est terminée par un état d'urgence. Une année d'inquiétude avec, aussi pour les jeunes, des perspectives de découvertes, de départs, de voyages, d'avenir... qui se restreignent ou s'assombrissent. Les professionnels du réseau ont été confrontés à ces inquiétudes. Avec plus de mille passages les professionnels de la MDA 05 se sont particulièrement mobilisés pour prendre soin des jeunes et des familles qui sont venus les rencontrer. En sa qualité de « tête de réseau », la MDA 05 s'est également particulièrement mobilisée pour soutenir les acteurs de l'adolescence dans les missions et responsabilités qui sont les leurs.

Alors que le rapport de l'IGAS (Inspection Générale de la Santé), paru fin 2013, a montré l'efficacité du dispositif MDA au regard des services rendus, nous espérons que notre Rapport d'Activité en illustre les conclusions. Il est en tout cas pour nous l'occasion de mieux présenter le fonctionnement de la MDA 05 et ses résultats encourageants.

L'enquête Nationale 2015 réalisée par l'Association Nationale des MDA (ANMDA) dresse un état des lieux actualisé sur la situation des Maisons des Adolescents en France. La MDA 05 est parfaitement à la hauteur des engagements de l'ensemble des MDA de France pour l'accueil des adolescents et jeunes en mal-être et de leurs familles que nous rencontrons chaque jour.

Dans le département des Hautes-Alpes, la MDA est désormais bien connue. Elle y développe une activité intense, prouvant ainsi sa pertinence. Au fil des années, et au-delà des chiffres, l'équipe de la MDA 05 recueille bien des marques de satisfaction et d'encouragement.

Il reste bien sûr des attentes ou des impatiences, l'équipe de la MDA 05 en est consciente mais reste enthousiaste, car ce sont nos capacités d'adaptation et d'imagination à tous qui seront déterminantes pour continuer à développer et rendre ce dispositif encore plus efficace pour une égalité de qualité de service au bénéfice des adolescents, des parents, des professionnels et pour tenir complètement les missions du cahier des charges national des MDA.

Comme chaque année, nous tenons à remercier tous nos partenaires qui œuvrent à la cause de l'adolescence et qui ont contribué cette année encore aux avancées que nous constatons à la MDA 05, au bénéfice des adolescents, de leurs familles et des professionnels qui agissent pour leur bien-être.

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 1. Le portage associatif :

En 2011, le portage du projet Maison des Adolescents des Hautes-Alpes a été confié à l'Association « Les Pupilles de l'Enseignement Public des Hautes-Alpes » (Les PEP 05) par mandat préfectoral.

Ainsi, les bureaux de la coordination départementale et du secrétariat de la MDA se situent au siège de l'Association, 11 rue des Marronniers à Gap. Les PEP 05 soutiennent également la gestion de ces services.

En 2013, l'Association Les PEP 05 devient l'Association « Territoriale des Alpes Du sud » (Les PEP ADS), élargissant ainsi son territoire d'intervention sur le département 04.

Pour Rappel :

### **Programme national « Maisons des adolescents »**

Ces structures, à l'usage des adolescents, de leur famille et des professionnels qui les côtoient, bénéficient d'une participation financière conséquente de l'État. 5,2 M€ sont alloués annuellement par l'État pour assurer le soutien des projets.

Plusieurs types de financements sont prévus : l'un sur le budget de l'État, appelé « aide au démarrage », pour faire face aux frais d'installation et d'agencement des locaux, l'autre sur le budget de l'Assurance maladie, en faveur des établissements de santé partenaires des projets, pour assurer les prises en charge médicales et paramédicales. S'ajoute également la participation du fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS), pour le financement des réseaux de santé adossés aux maisons des adolescents.

Le concours financier des différents partenaires des projets, notamment des collectivités locales, est également sollicité. Enfin, il convient d'ajouter que la fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France contribue au financement des projets via un programme dédié, issu de son opération de collecte des pièces jaunes.

À la date de septembre 2008, 68 projets de maisons des adolescents ont été soutenus financièrement.

L'appel à projets pour la tranche 2009 du programme « maisons des adolescents » a été envoyé aux régions. Les promoteurs des projets, conseillés par les ARH, DRASS et DDASS, se sont inscrits dans ce nouvel appel à projets. Une évaluation du programme « maisons des adolescents » a été confiée à deux conseillers généraux des établissements de santé qui devaient rendre leurs conclusions très prochainement.

**Ministère de la Santé et des Sports - DHOS**

**Voir également en annexe 1 : Cahier des charges MDA - Circulaire ministérielle 2009**

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 2a. Les principes :

Les principes de fonctionnement de la MDA 05 reposent sur :

- Un partenariat fort avec des structures locales qui accueillent de manière habituelle des adolescents, qui sont reconnues pour cela et qui acceptent à la fois de « loger » la MDA et de faire réaliser le primo-accueil des adolescents ou des parents par leurs personnels.

Ces personnels sont pour la plupart des éducateurs spécialisés ou des animateurs jeunesse; ils ont été formés au type d'accueil et aux protocoles MDA, ils sont accompagnés dans ces tâches par la coordinatrice départementale.

- Chaque partenaire est lié à la MDA par une convention et l'adhésion à la Charte éthique d'intervention (Validée par le Comité de Pilotage MDA).

- Une convention cadre avec les quatre Centres Hospitaliers du département, ainsi qu'une convention avec le Centre Médical « Chant'Ours » (Fondation Edith SELTZER), pour le détachement de personnels médicaux et paramédicaux pour l'écoute et l'orientation du public.

- Des conventions de partenariat avec certains professionnels libéraux (psychologues, infirmiers) qui viennent compléter certaines équipes détachées par le centre hospitalier du territoire.

Ainsi, grâce à un travail important de mise en synergie des acteurs, l'accès à la MDA se fait dans des lieux divers qui ont pour points communs d'être déjà investis par les jeunes et animés par des intervenants connus et reconnus par les jeunes, qui ont instauré un travail en réseau, quelle que soit leur appartenance professionnelle, dans le but d'aboutir au décroisement et à la cohérence des actions menées en faveur des adolescents sur chaque territoire.

Voir en **annexe 2** : Charte éthique du réseau MDA 05

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 2b. Les principes (suite) :

**Les antennes territoriales**, au nombre de cinq à ce jour, constituent les maillons essentiels de l'accessibilité au dispositif.

Elles fédèrent un total de 10 lieux d'accueil : lieux de proximité et d'attractivité habituels des jeunes qui sont autant de portes d'entrée à la MDA 05, pour les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles ainsi que pour les professionnels au contact des adolescents, soucieux de s'informer ou de faire part de leurs difficultés.

Sur chaque antenne, un responsable médical est chargé de la coordination des actions et de la validation, le cas échéant, des orientations proposées en réunion de synthèse. La directrice de la MDA 05, également coordinatrice départementale du réseau, est chargée de l'organisation et du suivi des activités sur les cinq antennes.

Des professionnels de santé (psychologues, infirmiers) sont chargés de l'écoute de l'adolescent (et/ou parent).

**La réunion de synthèse** est, sur chaque antenne, l'instance de coordination qui permet d'examiner de manière pluridisciplinaire les situations des adolescents ou parents qui ont fait appel à la MDA et d'émettre, si nécessaire, des propositions d'orientation vers un dispositif de droit commun. Ces propositions sont ensuite présentées à l'adolescent et/ou parent qui sont, s'ils le souhaitent, accompagnés jusqu'à la prise en charge.

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 2c. Les principes (suite) :

Ainsi, sur chaque antenne, la MDA 05 remplit ses missions :

- d'apporter une réponse de santé, et, plus largement, de prendre soins des adolescents
- de fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide,
- de favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers,
- de garantir la continuité et la cohérence des prises en charge,
- de constituer un lieu ressource dans un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions),

Et procure notamment :

### ► Pour l'adolescent :

- un lieu d'accueil généraliste, facile d'accès, neutre et non stigmatisant,
- un moyen d'accéder gratuitement et en toute confidentialité à de l'écoute professionnelle, notamment psychologique,
- un accompagnement vers le soin ou le suivi le plus approprié à sa situation.

### ► Pour les parents d'adolescents :

- un lieu neutre où ils peuvent rencontrer des professionnels spécialisés à qui ils peuvent faire part, en toute confidentialité, de leurs doutes ou de leurs difficultés avec leurs adolescents, sans crainte d'avoir à s'exposer à un regard stigmatisant,
- un lieu où ils trouvent un accompagnement vers le soin ou le suivi le plus approprié à la situation de leur(s) ado(s), de l'information, des conseils.

### ► Pour les professionnels :

Un lieu ressource où ils peuvent interpeller les professionnels spécialisés de la MDA au sujet de toute situation d'adolescent qui les préoccupe,

- un lieu où ils peuvent solliciter un cadre légal de partage d'informations à caractère confidentiel.

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 3. Les antennes et les lieux d'accueil :

Les Missions des antennes territoriales sont définies comme suit :

- Etre un lieu d'accueil et d'orientation repéré par les adolescents et leurs parents où toute problématique de nature médicale, relationnelle, sociale, éducative ou d'insertion de la plus simple à la plus complexe, puisse être abordée.
- Assurer l'accueil et l'accompagnement des adolescents sur leur territoire géographique dans une logique d'accessibilité au plus grand nombre de jeunes.
- Favoriser en tout lieu territorial l'accès aux soins.
- Diagnostiquer les besoins et mettre en place les orientations nécessaires en s'appuyant sur le fonctionnement d'un réseau local de partenaires et d'une instance locale de coordination et de régulation pour éviter les interruptions dans le suivi.
- Exercer une veille sur la santé des adolescents et notamment en termes de repérage de la dépression.
- Mettre en place des actions de prévention concertées sur leur territoire en direction des adolescents mais aussi des parents en articulation avec les finalités et les actions du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) local et départemental et les actions des partenaires concernés par l'adolescence.

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 4a. L'Antenne « Buëch /Durance Sud /Dévoluy » :

### Equipe de santé :

- Dr Edwige BAILLY, médecin coordonnateur, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)
- Jean-François BECQUET, infirmier, détaché par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)
- Christelle HOTIER, infirmière, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)
- Marilyne VEYRUNE, cadre de santé référent pédopsychiatrie, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)

♦ **Accueil à VEYNES** : ouvert depuis le 1er juin 2011

### Partenaires du primo-accueil :

Centre social rural Emile Meurier  
Commune de Veynes  
Diffusion d'infos à la Maison des services au public (MSP)

♦ **Accueil à LARAGNE** : ouvert depuis le 01 juin 2013

### Partenaires du primo-accueil :

Commune de Laragne  
Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Laragne

♦ **Accueil à SERRES** : ouvert depuis le 01 septembre 2013

### Partenaires du primo-accueil :

Communauté de Communes du Serrois  
Relai des Services Publics (RSP)

♦ **« Antenne mobile » Buëch-Dévoluy** : en fonction depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014

Partenaires du primo-accueil : CCBD : Communauté de Communes Buëch-Dévoluy (ex : C.C. des Deux Buëch)

Avec également le partenariat du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) du Haut Buëch pour la création de cette antenne.

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 4b. L'Antenne « Bassin Gapençais » :

### Equipe de santé :

- Dr Edouard CERDA, médecin coordonnateur, détaché par le Centre Médico - Psycho - Pédagogique (CMPP 05)
- Ondine PEZ : psychologue, salariée MDA
- Anne-Marie BINET, infirmière libérale conventionnée
- Emmanuelle DUEZ, psychologue libérale conventionnée
- Hélène STEFF, cadre de santé référent pédopsychiatrie, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)

♦ **Accueil à GAP** : ouvert depuis le 02 janvier 2013

### Partenaires du primo-accueil :

Commune de Gap  
Bureau Information Jeunesse (BIJ) de Gap

♦ **Accueil à CHORGES** : ouvert depuis le 15 décembre 2011

### Partenaires du primo-accueil :

Commune de Chorges  
« Club ados » animé par la commune de Chorges

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 4c. L'Antenne « Embrunais - Savinois » :

### Equipe de santé :

- Dr Danièle BENOIT, médecin coordonnateur, détaché par le Centre Hospitalier d'Embrun (CHE)
- Mylène BINET : psychologue libérale conventionnée
- Hélène KAMA, infirmière, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)
- Hélène STEFF, cadre de santé référent pédopsychiatrie, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)

♦ **Accueil à Embrun** : ouvert *depuis le 15 juin 2011*

### Partenaires du primo-accueil :

Commune d'Embrun  
CCAS et Pôle Jeunesse de la ville d'Embrun

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 4d. L'Antenne « Nord département » :

### Equipe de santé :

- Dr Thierry LECERF, médecin hospitalier, service de médecine générale, détaché par la Fondation Edith Seltzer à Briançon
- Caroline ALLARD : infirmière, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)
- Claire BONNET, psychologue, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)
- Myriam BERAUD, psychologue libérale conventionnée
- Sophie DESBOIS, psychologue libérale conventionnée
- Stéphanie BRISSON, psychologue libérale conventionnée
- Didier OLIVIER, cadre supérieur de santé référent pédopsychiatrie, détachée par le Centre Hospitalier Buëch-Durance (Laragne)

♦ **Accueil à Briançon** : ouvert depuis le *02 janvier 2012*

### Partenaires du primo-accueil :

MJC / PAEJ de Briançon  
Fondation Edith Seltzer

♦ **Accueil à L'Argentière** : ouvert depuis le *02 janvier 2012*

### Partenaires du primo-accueil :

Communauté de Communes du Pays des Ecrins  
Centre social et Service de prévention spécialisée de la Com. Com.

♦ **Accueil à Guillestre** : ouvert depuis le *02 janvier 2012*

### Partenaires du primo-accueil :

Communauté de communes du Guillestre  
Service jeunesse de la Com. Com.

# LE FONCTIONNEMENT DE LA MDA 05

## 4d. L'Antenne « Champsaur » :

### ♦ Accueil à SAINT-BONNET :

En 2015 le projet n'a toujours pas abouti.  
Nous espérons une ouverture d'antenne en 2016.

# LA GOUVERNANCE DE LA MDA 05

L'évolution de la mise en œuvre des objectifs de la Maison des Adolescents 05 est suivie par deux instances :

## 1. Le Comité de pilotage :

Composé de représentants des institutions concernées par l'activité de la MDA. Il se réunit une fois par an. Il a pour principale mission d'évaluer la réalisation des objectifs fixés.

Le Comité de Pilotage peut, s'il le souhaite, s'adjoindre d'autres représentants d'institutions et d'associations concernées par l'adolescence.

Réunion du Comité de pilotage en 2015 : le 22 juin

Ordre du jour :

- Bilan d'activité 2014
- Orientations 2015/2016
- Questions diverses

Voir en annexe 3 : [composition du Comité de Pilotage](#)

## 2. Le Comité Technique :

Composé de partenaires engagés dans le projet de mise en œuvre de la MDA sur le département. Il se réunit autant de fois que nécessaire dans l'année, afin d'examiner tout problème technique et prendre les décisions ad hoc.

Réunion du Comité technique en 2015 : le 22 juin

# LA GOUVERNANCE DE LA MDA 05

Ordre du jour :

- Bilan d'activité 2014
- Orientations 2015/2016
- Questions diverses

Une réflexion est actuellement engagée sur l'évolution de ces deux instances de gouvernance.

En effet, le Comité Technique n'est guère plus sollicité, la MDA ayant atteint sa configuration attendue (sauf antenne du Champsaur). Une refonte des deux comités en un seul « comité de pilotage » serait plus pertinent.

Voir en annexe 4 : **composition du Comité Technique**

# LE SERVICE DE COORDINATION DEPARTEMENTALE ET LA GESTION INTERNE

Le service de coordination départemental est représenté par une équipe de salariés chargés de mettre en place l'ensemble des actions de la MDA 05, dans ses trois domaines de compétences : l'accès à la santé et aux soins en direction des jeunes et des parents, l'animation du réseau des professionnels du champ de l'adolescence sur le département et la promotion d'un centre de ressource et d'information pour tous, de recherche pour les professionnels.

Cette équipe se compose :

- d'une directrice à temps partiel (50 % ETP) - Patricia FIVIAN - également chargée de la coordination départementale du réseau MDA 05,
- d'une secrétaire à temps partiel (75 % ETP) - Corine BLANC,
- d'une psychologue à temps partiel (80 % ETP) - Ondine PEZ - chargée de l'écoute des ados/parents au lieu d'accueil de Gap et de la coordination départementale des réunions de synthèse,
- d'une chargée de projets prévention santé - Delphine LANGLOIS.

Ce service est la clé de voûte de la MDA sur le département 05 :

- En relation permanente avec les 10 lieux d'accueil ouverts,
- il valorise les compétences des partenaires au service du public de la MDA 05, organise les accueils, les suivis, les orientations, les accompagnements vers...,
- fédère, anime et accroît la compétence des acteurs du réseau de professionnels de l'adolescence (promouvoir, partager, former),
- vecteur de communication locale, il contribue à rendre plus efficace et à améliorer la lisibilité des actions en direction des jeunes.

La directrice veille au bon fonctionnement du service et réalise entre autre, l'évaluation annuelle de l'ensemble des activités de la MDA.

# LE SERVICE DE COORDINATION DEPARTEMENTALE ET LA GESTION INTERNE

Les orientations générales de la MDA sont déterminées par le Comité de Pilotage qui se réunit une fois par an. Les orientations techniques sont déterminées par un Comité Technique qui se réunit autant de fois que nécessaire dans l'année.

Le réseau MDA est ouvert à l'adhésion de tous les partenaires qui œuvrent, au service des adolescents, à la prise en compte d'une meilleure prévention entendue au sens large de l'OMS « état de bien-être physique, social et mental ». L'entrée dans le réseau se fait par l'adhésion à la Charte éthique (annexe 2).

Tout acteur participe sur la base du volontariat et du libre choix. Il s'engage à respecter la Charte du réseau. Il peut se retirer du réseau sous réserve de notifier son intention par simple lettre à la coordination départementale, moyennant un préavis de trois mois.

Les partenaires participant au primo-accueil et à l'écoute des adolescents et des parents sont liés à la MDA par une convention de partenariat. Cette convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties sous réserve de notifier son intention, par lettre recommandée à la coordination départementale, moyennant un préavis de trois mois.

L'équipe de coordination départementale du réseau MDA 05 est hébergée au Siège de l'Association territoriale Les PEP Alpes Du Sud (PEP ADS) et placée sous l'autorité de son Directeur Général.

L'association Les PEP ADS bénéficie d'un mandat préfectoral, attribué en 2009, pour la mise en œuvre du projet MDA sur le département des Hautes-Alpes.

Outre des locaux, elle apporte au service de coordination départementale du réseau MDA un soutien en termes de gestion au quotidien, de cadre organisationnel général et de statut juridique.

Enfin, pour l'établissement des comptes-annuels, le service de coordination départementale MDA s'appuie sur les services d'un cabinet d'expertise comptable.

# LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

La MDA est un dispositif qui complète l'offre existante parce que celle-ci ne répondait pas de façon adéquate aux besoins des adolescents et/ou de leurs parents.

Ceux-ci peuvent faire appel à de très nombreux professionnels mais leur disponibilité effective peut être insuffisante au regard des attentes. Les professionnels peuvent aussi ne pas se sentir suffisamment compétents pour répondre aux problématiques posées par des adolescents ou des parents en souffrance, voire affectés de troubles psychiatriques.

À ces professionnels, qui doivent pouvoir remplir leur mission auprès des jeunes, la MDA apporte un appui. Elle conforte ou renforce leurs compétences, intervient en complémentarité ou sert de « porte d'entrée » et d'accompagnement pour des jeunes que le mot « psychiatrie » effraie.

De façon symétrique, les institutions et structures associatives s'occupant de la santé des jeunes tiennent de plus en plus à « leur MDA ». Pour preuve, les temps de mise à disposition, parfois sur des temps dédiés comme sur les lieux d'accueil, que les établissements (de santé, éducatifs, sociaux...) mettent à disposition pour faciliter l'articulation entre les professionnels du réseau et renforcer la capacité d'action de la MDA.

## **Relations avec les médecins généralistes :**

Alors que le médecin généraliste est souvent le premier professionnel de santé à être en contact avec lui, l'adolescent se confie peu à son médecin, le considérant trop proche de ses parents et craignant que sa parole ne leur soit répétée. Au contraire, les parents expriment souvent facilement à leur médecin les angoisses qu'ils peuvent ressentir au sujet de leur adolescent.

Le médecin généraliste est souvent mal à l'aise avec ce type de situation et la MDA peut constituer un recours pour déjouer les tensions et trouver un dénouement positif pour l'adolescent et les parents.

Le médecin généraliste joue également un rôle essentiel dans le repérage de situations qui pourraient évoluer vers des prises en charges plus « lourdes » si elles n'étaient identifiées.

L'action de communication envisagée pour 2015 en direction des médecins généralistes n'a pu se réaliser telle que nous l'avions souhaitée.

La création d'un poste de « chargé de missions » (CDD) devrait pouvoir y répondre en 2016.

# LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

## **Relations avec les autres professionnels de santé :**

La MDA intervient le plus souvent en complémentarité (dépistage, orientation) avec les autres services de soins, notamment pédopsychiatriques. Ou pour éviter des prises en charge lourdes à des adolescents qui sont en souffrance mais qui en réalité ne relèvent pas d'un service de soins.

La MDA peut également servir de « porte d'entrée » pour des jeunes qui ont besoin d'une prise en charge, ou suppléer (en accord avec les professionnels de santé et sur un temps défini) à des délais de prise en charge trop longs.

L'année 2014 marque la reconnaissance de la place de la MDA dans les parcours de santé des adolescents et les nombreuses interpellations pour la participation de la MDA aux instances de réflexions et/ou coordination en témoignent :

- Participation aux « Réunions des partenaires » du Corto Maltèse (Pédopsychiatrie)
- Participation au Comité de Pilotage du Programme Territorial de Santé (PTS)
  - Co-référent avec la DT ARS 05 du groupe projet « *parcours en santé mentale enfants/jeunes* » dans le cadre de la préparation du prochain PTS
  - Co-référent avec la DT ARS du groupe projet « *parcours en addictologie* » dans le cadre de la préparation du prochain PRS
- Participation au Comité Technique d'Appui (CTA)  
Participation aux divers CISPD sur les territoires des antennes MDA  
Etc...

## **Relations avec les professionnels des établissements et services médico-sociaux :**

Le partenariat s'affine petit à petit, à la faveur d'interpellations de la MDA pour des situations individuelles, la MDA se situant en tiers, extérieur à l'établissement, facilitant l'expression de souffrances (réunion de synthèse extraordinaires).

La MDA 05 rencontre également régulièrement ces professionnels au travers de réunions sur le département (PTS, CTA, Comités de Pilotage... etc.).

# LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

## **Relations avec les professionnels actifs dans d'autres organisations :**

C'est au travers le plus souvent d'une participation à des actions ponctuelles (forum santé, conférences, actions de prévention primaire / prévention de la violence / prévention du harcèlement scolaire), à des conventions de partenariat assurant une cohérence d'accueil et de parcours de l'adolescent, ou au travers de la co-formation réseau (voir chapitre « Activités du Pôle ressources / formation ») que la MDA développe ses partenariats avec nombre de structures pour l'essentiel associatives. Ces associations sont réparties sur l'ensemble du département. La MDA 05 vient en renfort de la mise en lien et de l'articulation des associations qui s'adressent à l'adolescent, sur chaque territoire correspondant à une antenne MDA.

Tous les partenariats désormais installés dans le paysage de la MDA demandent à s'affiner de manière qualitative notamment en termes d'articulation des ressources du réseau.

Par ailleurs, la MDA s'efforce de rester active dans les différentes réunions et instances, telles que :

- Réunions départementales et locales du réseau REAAP,
  - Réunions des partenaires d'action,
  - CILSPD, CISPDP
  - Filière départementale addictologie,
  - Missions prévention (Communautés de communes),
  - Conseils locaux communautaires,
  - Assemblées générales des Associations partenaires,
- Etc...

L'objectif général de toutes ces relations est de montrer qu'en intervenant le plus en amont possible des parcours de soins en santé mentale et en facilitant l'accès à des soins spécifiques, on peut, selon les situations :  
éviter l'entrée dans un parcours en santé mentale  
réduire la durée des parcours des adolescents en situation de mal être  
améliorer la qualité, la continuité et la cohérence des parcours pour les situations complexes.

(voir également plus bas : chapitre « Pole Ressource / actions des réseau et de partenariat »)

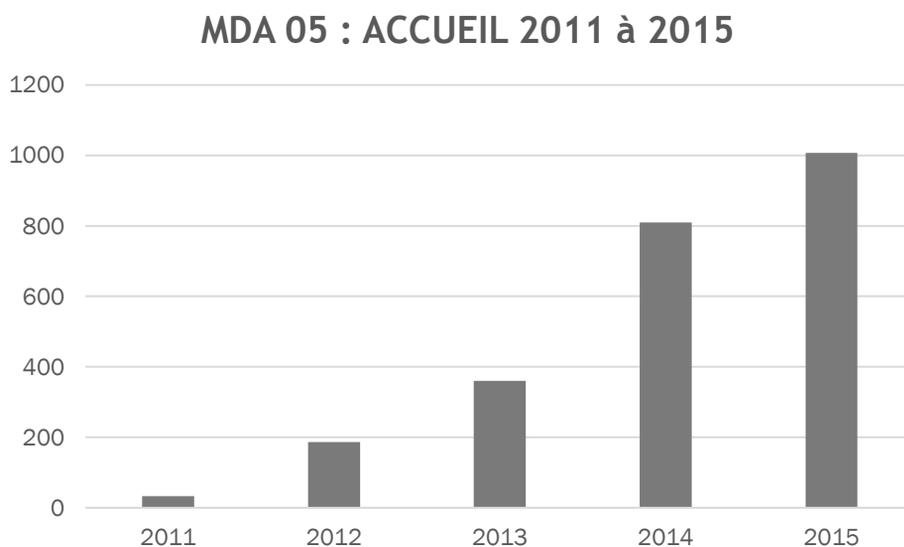
# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins :

### Activité générale

En 2015, la MDA enregistre un total de **1.007 passages** (ados/parents/familles), dont **214 nouvelles situations**.

Evolution de l'activité (nombre total de passages de 2011 à 2015) :



L'activité d'accueil augmente de 24 % en 2015, par rapport à 2014.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité générale

Nombre total de passages en 2015 : Détails « Activité par lieux d'accueil et moyenne d'âge des adolescents reçus »

MDA 05	VEYNES	LARAGNE	SERRES	CHORGES	EMBRUN	GUILLESTRE	L'ARGENTIERE	BRIANCON	GAP	TOTAL
JANV 2015	9	4	5	11	30	4	2	21	43	129
FEV	5	3	5	6	23	2	1	9	38	92
MARS	7	3	6	1	23	1	2	10	31	84
AVR	10	3	0	2	33	11	0	22	53	134
MAI	5	2	1	0	19	3	2	14	28	74
JUIN	16	0	1	0	23	5	8	27	34	114
JUIL	3	1	1	0	10	6	4	20	13	58
AOUT	0	0	0	0	4	0	3	5	3	15
SEPT	6	2	0	0	13	1	0	13	46	81
OCT	8	1	0	6	13	2	0	8	41	79
NOV	11	0	0	0	20	4	2	17	22	76
DEC	3	0	6	1	14	2	6	3	36	71
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>225</b>	<b>41</b>	<b>30</b>	<b>169</b>	<b>388</b>	<b>1007</b>
Pourcentage / activité globale	8,3	1,9	2,5	2,7	22,6	24,3	17,8	17,0	37,9	100
Moyenne d'âge ados	14,19	14,74	14	12,74	16,24	16,05	14,33	17,35	15,89	

Les adolescents repérés par l'antenne mobile sont orientés vers les lieux d'accueil de Veynes, Serres et Laragne.

- Les parents qui se présentent à deux pour un entretien comptent pour 1 seul passage,
- Les parents et ados qui se présentent ensemble à un entretien comptent pour 1 seul passage,
- Un ado ou parent peut se présenter plusieurs fois dans l'année.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### File active 2015

Nombre d'entretiens individuels en cours d'année : **1007**

File active :	<b>326</b>
---------------	------------

Définition (demandée par l'ARS PACA) : nombre d'adolescents ou parents ayant bénéficié d'au moins une action directe ou ponctuelle dans l'année = les entrées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2015 + les ados / parents en suivi 2014, encore présents au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et comptés une seule fois pour 2015 et nombre de professionnels reçus en 2015.

### Statistiques sur la file active :

**Nombre d'adolescents reçus : 187**  
Soit :  
**120 ados seuls**  
**67 ados avec parents**

**Nombre de parents reçus : 110**  
Soit :  
**43 parents seuls**  
**67 parents avec ados**

**Nombre d'entretiens familiaux (ados + parents) 227**

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins -

Statistiques sur la file active (326) (suite):

Nombre d'ateliers pour activités de groupes : 51

Soit :

29 séances « ateliers expression artistiques » (ados)

14 rencontres « paroles et partage » (parents)

8 séances/groupes « psychodrame » (ados)

Nombre de parents reçus : 110

Soit :

43 parents seuls

67 parents avec ados

Nombre de réunions de synthèse : 36

(concernent les professionnels de l'accueil et de l'écoute spécialisée de l'ensemble des lieux d'accueils MDA 05 + professionnels invités)

Nombre de professionnels reçus : 74

Soit :

14 (en commission d'analyse cas complexes)

60 (en réunions synthèses)

(chaque professionnel reçu dans l'année est compté une fois)

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Nouvelles situations reçues dans l'année :

Nombre total de passages : 1007

Nombre de nouvelles situations : 214,  
dont 105 pour lesquelles l'ado est venu  
seul(e), au moins lors du premier  
entretien.

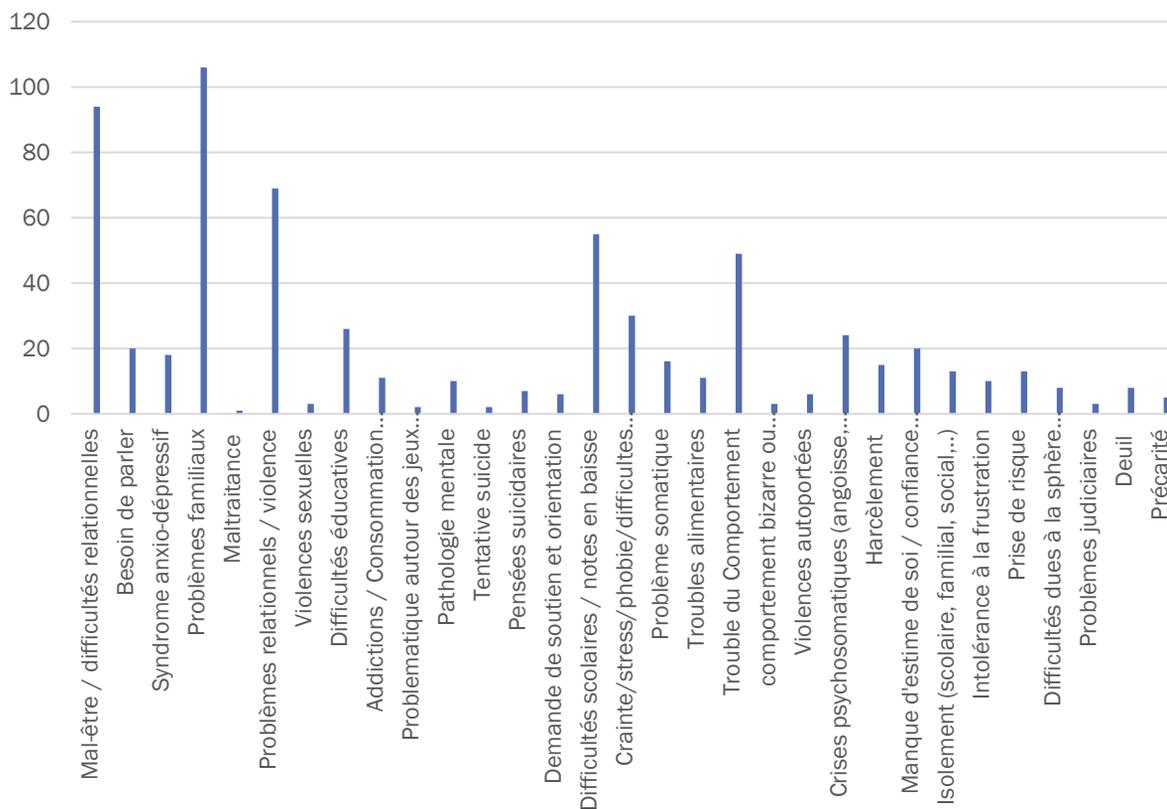
# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Statistiques sur les nouvelles situations reçues dans l'année \*

### MOTIFS DE LA DEMANDE \*



\* Une situation peut révéler plusieurs problématiques (ex. : mal-être et problèmes familiaux) : sont pris en compte ici les motifs exprimés spontanément au moment du premier accueil et relevés par les primo-accueillants de la MDA 05.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Statistiques sur les nouvelles situations reçues dans l'année \*

### Motifs de la demande : détails

Mal-être / difficultés relationnelles	94	14,16
Besoin de parler	20	3,01
Syndrome anxio-dépressif	18	2,71
Problèmes familiaux	106	15,96
Maltraitance	1	0,15
Problèmes relationnels / violence	69	10,39
Violences sexuelles	3	0,45
Difficultés éducatives	26	3,92
Addictions / Consommation régulière ou problématique de stupéfiants	11	1,66
Problematic autour des jeux vidéos/ portable / écrans	2	0,30
Pathologie mentale	10	1,51
Tentative suicide	2	0,30
Pensées suicidaires	7	1,05
Demande de soutien et orientation	6	0,90
Difficultés scolaires / notes en baisse	55	8,28
Crainte/stress/phobie/difficultés liés au milieu scolaire	30	4,52
Problème somatique	16	2,41
Troubles alimentaires	11	1,66
Trouble du Comportement	49	7,38
comportement bizarre ou changement radical de comportement	3	0,45
Violences autoportées	6	0,90
Crises psychosomatiques (angoisse, spasmophilie, stress, ...)	24	3,61
Harcèlement	15	2,26
Manque d'estime de soi / confiance en soi	20	3,01
Isolement (scolaire, familial, social,..)	13	1,96
Intolérance à la frustration	10	1,51
Prise de risque	13	1,96
Difficultés dues à la sphère cognitive (déficience, précocité, attention, ...)	8	1,20
Problèmes judiciaires	3	0,45
Deuil	8	1,20
Précarité	5	0,75
	<b>664</b>	<b>100%</b>

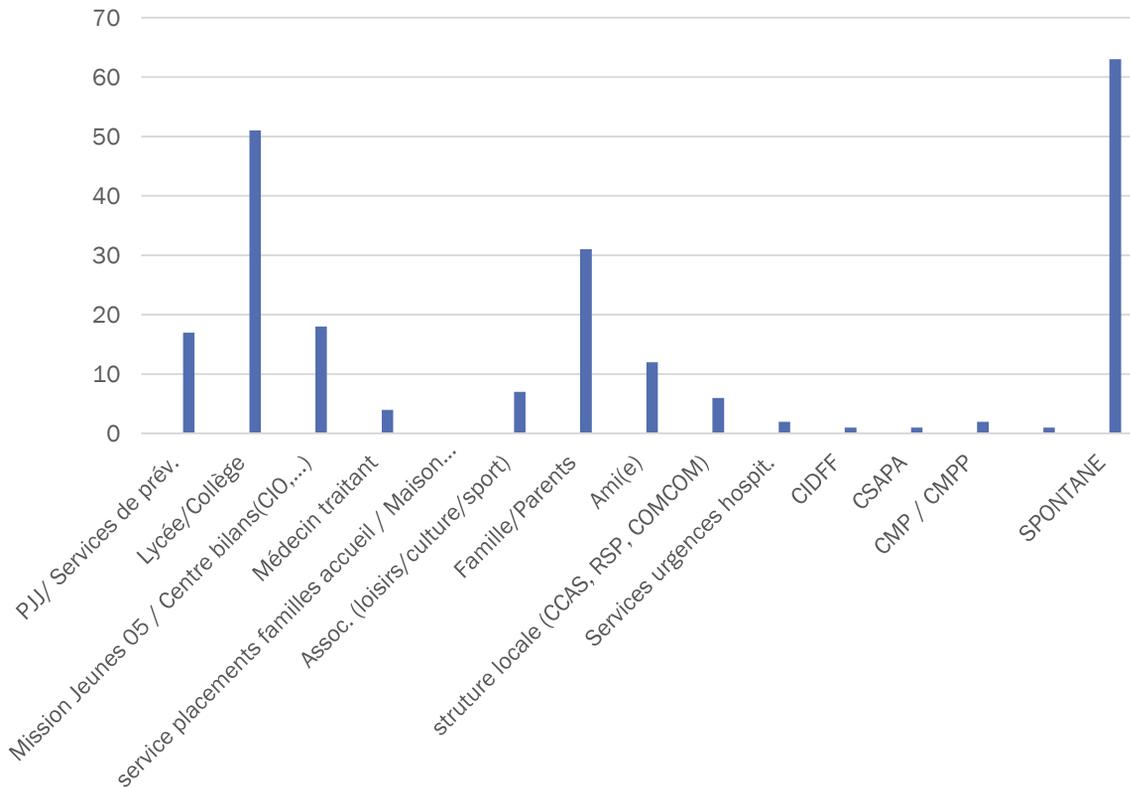
# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Statistiques sur les nouvelles situations reçues dans l'année (suite)

#### MODES D'ACCES A LA MDA \*



\* Une personne peut-être orientée par plusieurs structures différentes

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Statistiques sur les nouvelles situations reçues dans l'année (suite)

#### Mode d'accès à la MDA : détails

ADRESSE ( E ) PAR :		
	<i>PJJ/ Services de prév.</i>	17
	<i>Lycée/Collège</i>	51
	<i>Mission Jeunes 05 / Centre bilans(CIO,...)</i>	18
	<i>Médecin traitant</i>	4
	<i>service placements familles accueil / Maison d'enfants</i>	0
	<i>Assoc. (loisirs/culture/sport)</i>	7
	<i>Famille/Parents</i>	31
	<i>Ami(e)</i>	12
	<i>struture locale (CCAS, RSP, COMCOM)</i>	6
	<i>Services urgences hospit.</i>	2
	<i>CIDFF</i>	1
	<i>CSAPA</i>	1
	<i>CMP / CMPP</i>	2
	<i>AUTRE MDA</i>	1
		<b>153</b>
	<b>SPONTANE</b>	<b>63</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>216</b>

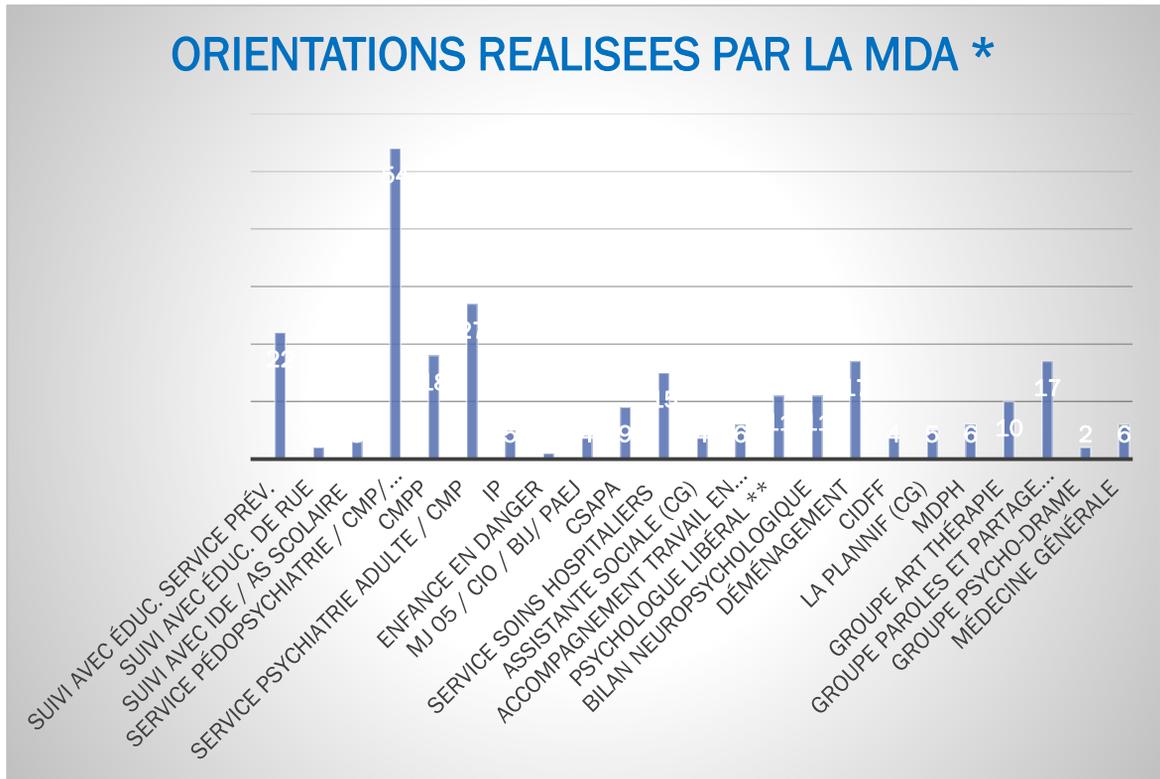
\* Une personne peut-être orientée par plusieurs structures différentes

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Statistiques sur les nouvelles situations reçues dans l'année (suite)



\* Une situation peut donner lieu à plusieurs orientations

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Statistiques sur les nouvelles situations reçues dans l'année (suite)

### Orientations réalisées par la MDA : détails

Suivi avec éduc. Service prév.	22	8,70
Suivi avec éduc. De Rue	2	0,79
Suivi avec IDE / AS scolaire	3	1,19
Service pédopsychiatrie / CMP/ CMPP/ MIKADO	54	21,34
CMPP	18	7,11
Service psychiatrie adulte / CMP	27	10,67
IP	5	1,98
Enfance en Danger	1	0,40
MJ 05 / CIO / BIJ/ PAEJ	4	1,58
CSAPA	9	3,56
Service soins hospitaliers	15	5,93
Assistante sociale (CG)	4	1,58
Accompagnement travail en milieu protégé / SAMSAH / ISATIS	6	2,37
Psychologue libéral **	11	4,35
Bilan Neuropsychologique	11	4,35
Déménagement	17	6,72
CIDFF	4	1,58
La Plannif (CG)	5	1,98
MDPH	6	2,37
Groupe Art thérapie	10	3,95
Groupe Paroles et Partage parents d'ados	17	6,72
Groupe Psycho-Drame	2	0,79
Médecine générale	6	2,37
<b>TOTAL</b>	<b>253</b>	<b>100%</b>

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Accès aux soins

### Activité

Statistiques sur les nouvelles situations reçues dans l'année (suite)

Répartition par sexes, moyennes d'âges et accompagnements :

MDA 05	NOUVELLES SITUATIONS	ADOLESCENTS SEULS ; N=105		FAMILLE / PARENT SEUL; N=43		ADOLESCENTS ACCOMPAGNES PAR AU MOINS UN MEMBRE DE LA FAMILLE ; N=56	
		FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS
JANV	25	9	4	3	3	3	3
FEV	21	6	3	1	2	6	3
MARS	17	5	4	3	0	2	3
AVR	37	18	6	5	0	4	4
MAI	9	4	1	1	1	1	1
JUIN	18	6	2	1	4	1	4
JUIL	10	5	3	1	1	0	0
AOUT	4	1	0	1	2	0	0
SEPT	24	13	2	1	1	3	4
OCT	18	9	0	1	3	2	3
NOV	18	4	5	2	4	3	0
DEC	13	3	2	2	0	1	5
<b>TOTAL</b>	<b>214</b>	<b>83</b>	<b>32</b>	<b>22</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>30</b>
<b>MOY AGE</b>	<b>15,63</b>	<b>17,22</b>	<b>16,89</b>	<b>14,27</b>	<b>14,36</b>	<b>14,06</b>	<b>13,6</b>

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## La Coordination du réseau MDA 05

La MDA 05 favorise l'accueil en continu des adolescents par des professionnels divers, issus des structures partenaires Un recours facile et rapide pour l'adolescent et ses parents, adapté à chaque dynamique territoriale.

La coordination départementale assure la continuité et la cohérence des actions entreprises auprès des adolescents qui se présentent par le biais des réunions de synthèse sur chaque antenne (regroupant chacune 1 à 3 lieux d'accueil).

Elle organise l'expertise pluri professionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition, le cas échéant, des prises en charge permettant ainsi un décloisonnement des secteurs d'intervention (Réunions de synthèse).

Ses missions sont définies comme suit :

*Au titre de la mission de coordination du réseau départemental de la MDA 05 :*

- Etablit la communication interne et externe au réseau
- Etablit la cartographie des acteurs
- Contribue à organiser, co animer avec le coordonnateur territorial les réunions de réseau qui permettent d'assurer la cohérence des actions menées en direction des jeunes au niveau départemental et local
- Suscite l'entrée de nouveaux partenaires et gère les éventuelles sorties
- Organise les réunions d'échanges de pratiques avec les partenaires
- Assure la gestion administrative et budgétaire e du réseau
- Assure le secrétariat général des comités de pilotage et technique
- Rend compte de l'activité à ces deux comités

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## La Coordination du réseau MDA 05

*Au titre de la mission de gestion du pôle ressources :*

- Met à disposition des informations actualisées sur les ressources présentes au niveau infra ou inter département-
- Recueille les informations pertinentes auprès des partenaires
- Synthétise en collaboration avec eux, les moyens des différents acteurs
- Définit en lien avec les acteurs les moyens nécessaires au fonctionnement du réseau départemental et des réseaux territoriaux

*Au titre de la mission d'observation des adolescents des Hautes Alpes :*

- Crée et gère l'observatoire sur les besoins des jeunes en lien avec les partenaires institutionnels ou territoriaux.  
(cette mission n'est pas à remplir à l'heure actuelle)

*Au titre de la démarche d'évaluation du dispositif et des formations des acteurs :*

- Elabore et met en œuvre le plan de formation annuel de la MDA 05 (voir plus loin)
- Assure le suivi et l'évaluation des pratiques mises en œuvre.

En 2015, les réunions de synthèse ont été réalisées sur un rythme d'environ 1/15 jours sur les différentes antennes MDA. Elles sont animées et suivies par la psychologue MDA et supervisées par les médecins coordonnateurs des antennes qui valident les décisions prises par les différents professionnels et font le lien si besoin avec les médecins traitants ou médecins spécialistes.

Nous avons instauré depuis 3 ans, un regroupement annuel des primo accueillant de la MDA 05 afin de confronter les pratiques professionnelles de chacun et de développer une culture commune concernant l'accueil, l'écoute et l'orientation des adolescents et/ou de leur famille. Au delà de la coordination des acteurs, l'intégration des pratiques professionnelles reposent sur plusieurs facteurs de réussite dont celui de la coordination départementale qui est essentielle.

Regroupement des primo-accueillants : 16 octobre 2015 (voir plus loin « formation des primo-accueillant »).

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## La Commission d'analyse des situations complexes

### CONTEXTE :

Cette commission est une instance de réflexion et de soutien pour tous les professionnels de l'adolescence rencontrant des situations particulièrement « complexes » ; elle permet une approche multidimensionnelle et pluridisciplinaire d'une situation nécessitant un regard croisé des différents acteurs de terrain afin de proposer des pistes d'orientation et d'optimiser le recours au réseau.

#### **Date : 7 modules**

- 1er groupe : 22/09/15 ; 2 et 16/12/15 ; 2 et 12/03/16 ; 11/05/16 ; 22/06/16

- 2<sup>ème</sup> groupe: 22/09/15 ; 3 et 17/12/15 ; 3 et 17/03/16 ; 12/05/16 ; 23/06/16.

#### **Public :**

16 professionnels issus du secteur social, médico-social, éducatif, judiciaire...

Cette instance étant de plus en plus sollicitée par les professionnels du réseau, nous avons convenu, en accord avec le Pr JOUSSELME, de mettre en place 2 groupes de travail pour ces commissions afin d'optimiser les temps de travail et de réflexions dans des groupes plus restreints.

Ainsi 2 groupes de commissions de 8 personnes sont donc proposés pour 2015/2016.

### ANIMATION :

**Pr. Catherine JOUSSELME**, Pédiopsychiatre, chef de service, chef de pôle recherche-enseignement à la Fondation Vallée (94), professeur des universités (Paris-Sud, Kremlin Bicêtre)

**Patricia FIVIAN**, Directrice MDA 05.



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

La MDA 05 a également pour autre vocation de constituer un lieu ressource pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence.

Dans ce contexte, la MDA 05 participe grandement au renforcement des compétences professionnelles en développement des activités de formation et de soutien aux pratiques professionnelles.

Vous en trouverez la description dans les pages suivantes.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

#### FORMATION PRIMO ACCUEILLANT DU RESEAU MDA 05

Date :  
16 Octobre 2015

Public :  
16 professionnels  
des lieux d'accueil  
MDA 05 (primo-  
accueillant)

Nous avons instauré depuis 3 ans, un regroupement annuel des primo accueillant de la MDA 05 afin de confronter les pratiques professionnelles de chacun et de développer une culture commune concernant l'accueil, l'écoute et l'orientation des adolescents et/ou de leur famille.

Il s'agit d'un moment important pour les primo accueillant qui peuvent ainsi échanger des informations avec les professionnels des autres lieux d'accueil et harmoniser les pratiques. Le « turn-over » des professionnels au sein des structures qui accueillent l'activité de la MDA 05 sur les territoires, nous impose également d'organiser cette formation afin de garantir la qualité de l'accueil, quel que soit le lieu où l'adolescent et/ou sa famille se présente.

Lors de cette journée de formation, nous avons élaboré ensemble le « livret des personnes accueillies à la MDA 05 ». Ce document est en cours de finalisation.

#### INTERVENANTS :

**Patricia FIVIAN**, Directrice du service de coordination départementale du réseau MDA 05

**Delphine LANGLOIS**, Chargée de projet prévention santé MDA 05

**Ondine PEZ**, Psychologue antenne MDA Gap et chargée de la coordination des réunions de synthèse au niveau départementale

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

#### FORMATION PRIMO ACCUEILLANT DU RESEAU MDA 05

Date :  
16 Octobre 2015

Public :  
16 professionnels  
des lieux d'accueil  
MDA 05 (primo-  
accueillant)

#### PROGRAMME :

- Présentation des différentes antennes MDA du département (présentation des nouveaux primo accueillant),
- Compte rendu de l'activité de la MDA 2014.
- Livret d'accueil et de fonctionnement à destination des personnes accueillies à la MDA 05. (Travail à partir d'une trame proposée par la coordination)
- Etudes de cas concrets proposées par la MDA 05 ou par les participants.
- Présentation des projets 2015/2016 (groupe de discussion, d'expression artistique...)
- Présentation de lieux et personnes ressources du département :

Rachel BERTRAND, référente départementale REEAP, chargée de mission UDAF 05  
Frédéric JACQUOT, service Enfance et Famille- Département des Hautes Alpes  
Magali PERSICHITTI, Association « Enfant en Danger ».

Conclusion de la journée et perspective pour l'année à venir

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

#### CO FORMATION RESEAU 2014/2015 « Addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux » + création livret

Date :  
(23 septembre et 4 décembre 2014)+  
19 février et 2 juillet 2015

Public :  
17 professionnels  
**secteurs : social,  
médico-social,  
éducatif...**

#### CONTEXTE :

Depuis 2011, la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes développe une dynamique de réseau en organisant des temps de rencontres, des temps d'échanges, des temps de partages des pratiques professionnelles dans l'objectif d'évoluer au plus près des besoins des adolescents et de leurs familles.

Des temps de formation sont donc organisés selon une philosophie différente des formations traditionnelles et qui ont pour objectif principal l'enrichissement mutuel dans une approche pragmatique et transdisciplinaire de l'adolescence.

Durant l'année 2014-2015, les professionnels du réseau MDA se sont ainsi mobilisés autour de la thématique des addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux...vaste sujet qui semble interroger aussi bien les professionnels que les parents qui se sentent parfois (souvent) démunis face à ces nouvelles technologies, leur place et leur usage dans la vie des adolescents.

La Co formation 2014/2015 s'est terminée en juillet 2015 sur une matinée d'échange et de pratique, en partenariat avec le collège Mauzan de Gap et quelques élèves (8) venus nous expliquer et nous montrer leurs pratiques des jeux vidéo : expériences très enrichissantes où les adolescents se sont retrouvés en position de « formateur » vis-à-vis des professionnels.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

**CO FORMATION RESEAU 2014/2015**  
**« Addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux »**  
**+ création livret**

**Date :**  
(23 septembre et 4 décembre 2014)+  
19 février et 02 juillet 2015

**Public :**  
17 professionnels  
**secteurs : social,**  
**médico-social,**  
**éducatif...**

### INTERVENANTS :

**Delphine LANGLOIS**, Chargée de projet prévention santé MDA 05  
**Ondine PEZ**, Psychologue antenne MDA Gap et chargée de la coordination des réunions de synthèse au niveau départementale  
**François MONNIER**, Educateur Spécialisé CSAPA Sud  
**Christian PRUNSTER** et **Christophe BARNIAUDY**, animateurs ludothèque  
**Vanessa LALO**, psychologue clinicienne et chercheuse du numérique en région parisienne.



Passionné(e) par les jeux vidéos ?  
Ca tombe bien !

**Le JEUDI 2 JUILLET**  
**De 10h à 12h**  
**Au Collège Mauzan**  
**Apportez vos consoles !**

Nous cherchons des volontaires  
qui viendraient montrer leur passion  
à des professionnels  
en jouant à leurs jeux préférés !

**Intéressé(e)?**  
Inscrivez-vous auprès de  
Monsieur le CPE Philippe Fioraso

Journée proposée dans le cadre d'une co-formation de professionnels du champ de l'éducation par la MDA 05



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

**CO FORMATION RESEAU 2014/2015**  
**« Addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux »**  
**+ création livret**

Date :  
(23 septembre et 4 décembre 2014)+ 19 février et 02 juillet 2015

Public :  
17 professionnels  
**secteurs : social, médico-social, éducatif...**

#### PERSPECTIVES :

Un projet, financé par la Fondation de France, va nous permettre de poursuivre notre action sur le thème des jeux vidéo et des réseaux sociaux, puisque nous avons souhaité, avec l'ensemble des participants de la co formation, « capitaliser » nos réflexions par la production d'un support écrit (guide, livret...) à destination des professionnels et/ou des parents.

Cet outil de prévention aux addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux, sera réalisé par les différents partenaires et professionnels ayant assisté tout au long de l'année aux rencontres organisées dans le cadre de la Co formation. Il s'agira de répondre à un besoin exprimé par les professionnels (CPE de l'Education Nationale, éducateurs de prévention...), mais également par les parents.

Une journée de regroupement a donc eu lieu le **10 Décembre 2015** afin de synthétiser l'ensemble des informations recueillies durant l'année sur un document papier (livret d'environ 8 pages), relatant également les lieux et personnes ressources du département.

Un travail de mise en page, d'écriture, d'impression, de communication et de diffusion va donc s'établir en 2016, pour la création d'un outil sur le thème « Nouvelles technologies, réseaux sociaux et jeux vidéo : leur place dans la vie des adolescents ».



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

#### CO FORMATION RESEAU 2015/2016 « La Place de l'Enfant dans la Famille »

Date :  
8 octobre 2015 +  
dates 2016

Public :  
18 professionnels  
secteurs : social,  
médico-social,  
éducatif...

#### CONTEXTE :

Pour cette nouvelle année 2015/2016, nous souhaitons proposer des nouveaux temps d'échanges sur une thématique au cœur des préoccupations des professionnels, concernant **La place de l'Enfant dans la Famille**.

De nombreux sujets pourront être abordés en fonction des attentes et des besoins des participants : Les Droits de l'Enfant, les familles recomposées, la monoparentalité, la maltraitance...

Pour ce faire, nous travaillerons toute l'année en partenariat étroit avec Mylène Armando, coordinatrice de l'association Enfant en Danger.

Une rencontre a déjà eu lieu fin 2015, et nous poursuivrons les échanges sur cette thématique en 2016 (la place de l'enfant dans les « nouvelles » familles, éclairage juridique, analyse de situations avec les médiatrices familiales de l'UDAF...)

#### INTERVENANTS :

**Delphine LANGLOIS**, Chargée de projet prévention santé MDA 05

**Mylène ARMANDO**, Directrice « Enfant en Danger 05 »

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

#### CO FORMATION RESEAU 2015/2016 « La Place de l'enfant dans la famille »

Date :  
8 octobre 2015 +  
dates 2016

Public :  
18 professionnels  
secteurs : social,  
médico-social,  
éducatif...

#### PROGRAMME :

- Travail sur les représentations de la Place de l'Enfant dans la famille
- Définition de l'Enfant/adulte
- La place de l'Enfant dans l'Histoire
- La convention internationale des Droits de l'Enfant



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### FORMATION DES PROFESSIONNELS

#### SEMINAIRE UNIVERSITAIRE COMPLEMENTAIRE 2015/2016

Date : 7 modules  
(23/09/15 ; 4 et  
18/12/15 ; 4 et  
18/03/16 ;  
13/05/16 ; 24/06/15)

Public :  
11 professionnels  
secteurs : social,  
médico-social,  
éducatif...

#### CONTEXTE :

Depuis 2011, la MDA 05 propose aux professionnels du champ de l'adolescence d'adopter un langage commun sur les pratiques professionnelles par le biais de Séminaire Universitaire Initial puis complémentaire autour « des enjeux psychopathologiques des processus d'adolescence aujourd'hui ».

A ce jour, plus d'une centaine de personnes du département ont bénéficié du programme de Séminaire Universitaire Initial et la demande pour l'inscription à ce module n'est plus suffisamment importante pour le maintenir.

Nous proposerons donc pour cette année 2015/2016, uniquement le Séminaire Universitaire Complémentaire. 11 professionnels sont donc inscrits à ce programme de formation ; les thèmes abordés durant l'année sont ainsi choisis lors du 1<sup>er</sup> module.

#### INTERVENANT :

**Pr. Catherine JOUSSELME**, Pédopsychiatre, chef de service, chef de pôle recherche-enseignement à la Fondation Vallée (94), professeur des universités (Paris-Sud, Kremlin Bicêtre)

En présence d'une personne de l'équipe MDA 05

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

Le Pôle Ressource

## FORMATION DES PROFESSIONNELS

### SEMINAIRE UNIVERSITAIRE COMPLEMENTAIRE 2015/2016

Date : 7 modules  
(23/09/15 ; 4 et  
18/12/15 ; 4 et  
18/03/16 ;  
13/05/16 ; 24/06/15)

Public :  
11 professionnels  
secteurs : social,  
médico-social,  
éducatif...

#### PROGRAMME :

- **23/09/15** (Présentation, retours d'expériences, choix des thèmes pour le séminaire)
- **04/12/15** : *La parentalité (processus de séparation, projet et lien avec les familles, travail avec les familles)*
- **18/12/15** : *Retour sur les résultats de l'enquête INSERM (actions de prévention à mettre en place ?)*
- **04/03/16** : *Contenance de « l'après coup »/Régulation (travailler seul, secret partagé/secret professionnel)*
- **18/03/16** : *Eloignement/Séparation des familles*
- **13/05/16** : *La créativité du cadre/les représentations (avec les nouvelles pathologies : TS chez les jeunes enfants, phobies scolaires, accueil des mineurs étrangers)*
- **24/06/16** : *la fuite chez les adolescents (fugue, addiction, authenticité du cadre...)*

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### « Reg'art d'Ados » : ateliers « Rencontres Créatives » 2014/2015

#### CONTEXTE :

L'expérience des rencontres créatives, qui a démarré en 2012, grâce à un financement ARS PACA «actions innovantes », a su démontrer qu'elle représentait un facteur de protection dans les conduites à risques des adolescents avec notamment le renforcement de l'estime de soi.

La MDA 05 a souhaité renouveler et poursuivre ce projet avec le soutien financier des ARS PACA, pour une durée de 3 ans, sur le même principe de 3 groupes par année (2014/2015, 2015/2016, 2016/2017) et environ 10 séances de création par structure identifiée.

Le concept de « Rencontres Créatives » s'appuie sur la dynamique engagée par la possibilité pour l'adolescent d'expérimenter l'imagination, la conception et la réalisation

d'une œuvre (du début à la fin du processus), le partage avec d'autres (acceptation de règle de groupe, enrichissement mutuel) garanti par un groupe d'adultes référents porteurs du projet et de son cadre.

Il n'est plus à démontrer aujourd'hui, que le recours à des médiations, notamment artistiques, fait partie de ces outils pour aider les jeunes à reprendre des processus de pensée compatible avec la reprise d'apprentissages scolaires ou professionnels, et stimuler leur créativité.

*Financier :* 2014/2017

**ARS PACA**

*Public/Partenaires :*

▪ **2 classes du LEP**

**Alpes & Durance**

**Embrun**, 1 classe de

2de CAP ébénisterie-

(10 élèves) et 1 classe

Terminale CAP

ébénisterie (5 élèves)

▪ **MJC de LARAGNE**, 12

jeunes

*Date :*

Janvier-juin 2015

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### « Reg'art d'Ados » : ateliers « Rencontres Créatives » 2014/2015

#### ACTIVITES REALISEES :

Les ateliers sont animés par un artiste plasticien étayé par une formation et une longue expérience de ce type d'actions auprès de jeunes en difficulté.

Les œuvres réalisées par les adolescents font également l'objet d'une exposition et d'une présentation par les jeunes lors du colloque annuel départemental organisé par la MDA 05 dans le cadre des « Rencontres Adolescence des Hautes-Alpes ». Les créations ainsi produites ont également été présentées lors de la présentation des résultats de l'enquête INSERM au Quattro en avril 2015.

Pour l'année 2014/2015, les adolescents ont pu laisser aller leur imagination sur un thème commun aux différentes actions de la MDA sur cette période, à savoir « *Internet et moi* ».

Pour que ce projet puisse aboutir, une rencontre préalable est nécessaire avec l'équipe pédagogique ou éducative de l'établissement/ structure, afin d'assurer une cohésion sur l'ensemble de l'action et de définir ensemble d'un calendrier qu'il conviendra de maintenir.

Les temps des ateliers sont donc définis avec les personnels encadrants adhérant au projet :

- Pendant des temps scolaires avec les 2 classes du LEP
- Dans le cadre d'un séjour de 5 jours consécutifs pour les jeunes de la MJC de Laragne

Financier : 2014/2017

**ARS PACA**

Public/Partenaires :

▪ **2 classes du LEP**

**Alpes & Durance**

**Embrun**, 1 classe de

2de CAP ébénisterie-

10 élèves et 1 classe

Terminale CAP

ébénisterie – 5 élèves

▪ **MJC de LARAGNE**, 12

jeunes

Date :

Janvier-juin 2015

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

« Reg'art d'Ados » :  
ateliers « Rencontres Créatives »  
2014/2015

Financier : 2014/2017

**ARS PACA**

Public/Partenaires :

▪ 2 classes du LEP

**Alpes & Durance**

**Embrun**, 1 classe de

2de CAP ébénisterie-

10 élèves et 1 classe

Terminale CAP

ébénisterie – 5 élèves

▪ **MJC de LARAGNE**, 12

jeunes

Date :

Janvier-juin 2015

### ACCOMPAGNEMENT DES GROUPES :

**Pierre DURBIANO**, artiste plasticien

### ENCADREMENT :

Par les professionnels des établissements d'origine des groupes et la chargée de projets de la MDA.



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

« Reg'art d'Ados » :  
ateliers « Rencontres Créatives »  
2014/2015

### INAUGURATION de l'exposition d'une œuvre « Rencontres créatives » à LARAGNE :



Madame, Monsieur,

Monsieur Jean-Marie BERNARD, Président de la Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy, Monsieur Serge Roche, Président de la MJC de Laragne et Monsieur Christian BRUN, Président de l'Association Les PEP ADS avec Madame Patricia FIVIAN, Directrice de la Maison Départementale des Adolescents (MDA 05) sont heureux de vous convier à l'inauguration d'une œuvre d'art réalisée par un groupe d'adolescents de la MJC lors d'une action de prévention organisée par la MDA 05 en avril 2015 et intitulée les « **RENCONTRES CRÉATIVES** ».

Cette inauguration aura lieu le :

**Vendredi 11 Décembre 2015**  
**à 19H00**  
**à la MJC de Laragne**  
« Le Château » Place des Aires  
05300 LARAGNE-MONTGELIN

En présence également de Monsieur Pierre DURBIANO, artiste plasticien ayant accompagné ce groupe d'adolescents dans leur création.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus cordiales salutations.

Le Président de la Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy Jean-Marie BERNARD.	Le Président de la MJC de Laragne, Serge ROCHE.	Le Président de l'Association Les PEP ADS, Christian BRUN et La Directrice de la MDA 05, Patricia FIVIAN.
---	--	--

Afin d'organiser au mieux cette réception, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence avant le 20 novembre 2015 par :

- Mail : [contact@mjclaragne.fr](mailto:contact@mjclaragne.fr)
- Tél : 04 92 65 08 28

*INVITATION*  
*Vendredi 11 décembre 2015*  
*À 19H, à la MJC de Laragne-Montgélins*  
*Inauguration de l'œuvre réalisée*  
*lors des rencontres créatives "Ados"*  
*Venez nombreux.*

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### « Reg'art d'Ados »: ateliers « Rencontres Créatives » 2014/2015

#### INAUGURATION de l'exposition d'une œuvre « Rencontres créatives » à LARAGNE :

- [Ledauphine.com](http://Ledauphine.com) 14/12/2015
- [Hautes-Alpes](#)
- [Laragne-Montéglin](#)

#### **LARAGNE-MONTÉGLIN Les jeunes de la MJC créent une œuvre sur les nouvelles technologies**

##### **L'œuvre d'art d'un groupe de jeunes installée à la MJC**

Au printemps, un groupe de jeunes de la MJC a fait un séjour au Village des jeunes de Vaunières, dans le cadre des Rencontres créatives, action mise en place par la Maison des ados 05. Au cours de ce séjour, encadrés par Laetitia Robert, animatrice à la MJC, et Samir Abdelli, animateur de lien social, éducateur de rue, les jeunes ont réalisé une œuvre d'art, accompagnés dans leur création par Pierre Durbiano, artiste plasticien.

Vendredi soir a eu lieu, à la MJC, l'inauguration de l'installation de cette œuvre d'art en présence de Frédéric Robert, maire de Monétier-Allemont, représentant la communauté de communes du Laragnais, Robert Garcin, adjoint au maire de Laragne, Anne Truphème, conseillère départementale, Serge Roche, président de la MJC, Christian Brun, président des PEP Alpes du Sud, et Patricia Fivian, directrice de la MDA 05.



##### **Chacun exprime son rapport à Internet**

Patricia Fivian a expliqué que demander aux jeunes de réaliser une œuvre d'art était « un prétexte pour les faire s'exprimer sur un thème ». Le thème proposé, à l'occasion de ce séjour, était « Les nouvelles technologies ». Pierre Durbiano, qui accompagnait les jeunes dans la réalisation de leur œuvre, souligne qu'il n'a pas cherché à les influencer. « J'essaie simplement de leur donner envie de faire quelque chose... et ils y arrivent très bien. »

Les jeunes ont réalisé une œuvre dont la partie centrale est un renard (en anglais : fox, en référence à un moteur de recherche sur Internet). Ce renard résulte d'un travail collectif. Tout autour de l'encadrement, les petits sujets sont des travaux individuels, chacun exprimant ainsi son rapport à internet et à l'écran



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### « Paroles et partages » : Groupes de parole pour les parents d'adolescents

##### CONTEXTE :

Devenir parents ne s'apprend pas ! C'est la naissance de nos enfants qui nous introduit à cet état et ce n'est pas toujours sans inquiétude car, devenir parent, c'est être sans cesse confronté à l'inconnu, à l'imprévu, à des situations nouvelles que nous ne sommes pas sûrs de maîtriser d'emblée...

Il ne faut pas oublier non plus que l'adolescence est une période qui fait naître de nombreuses questions chez les parents. Sans attendre l'apparition de conflits importants ou de troubles graves du comportement, et dans une visée préventive, des parents peuvent être à la recherche de conseils sur la meilleure façon d'interagir avec les enfants, d'informations sur cette période, etc... Il est alors important d'offrir des services de soutien cohérents à destination des parents d'adolescents.

5 lieux d'accueil (Briançon, Embrun, Chorges, Gap et Serres) ont souhaité mettre en place ce projet de « Paroles et Partages » sur leur territoire, répondant à un besoin identifiés par les primo accueillants et à un besoin d'échange et de partage d'expériences, en vue de retrouver confiance dans leur rôle de parent.

Les échanges et l'animation de ces groupes de parole ont été animés par l'écouter de l'antenne MDA concerné, le primo accueillant et une personne de l'équipe de coordination de la MDA 05.

##### Public :

▪ Parents  
d'adolescents

##### Partenaires :

Partenaires du primo-  
accueil des différentes  
antennes MDA +  
psychologues  
attachées aux  
antennes

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### « Paroles et partages » : Groupes de parole pour les parents d'adolescents

#### Suite :

La fréquence des rencontres, ainsi que les dates et heures retenues ont été décidés indépendamment sur chaque territoire répondant au projet.

Le contenu de chaque rencontre était donc décidé par les parents présents, en fonction de la difficulté du moment, de l'humeur, de ce qu'ils avaient envie de dire, de partager... ou pas. Cet espace d'accueil a vraiment eu pour objectif le soutien à la fonction parentale facilité par un lieu dédié à l'échange, la rencontre et l'écoute sur le partage autour du « métier » de parents.

#### Différents sujets ont ainsi été abordés :

- L'autorité parentale : le cadre, les limites
- Le harcèlement à l'école
- L'absentéisme scolaire
- Les adolescents face aux nouvelles technologies
- La confiance
- L'argent de poche
- Le décès d'un parent



#### Public :

▪ Parents d'adolescents

#### Partenaires :

Partenaires du primo-accueil des différentes antennes MDA + psychologues attachées aux antennes

Lieux	Date
Briançon	3 fév 2015
	14 avr 2015
Embrun	15 oct 2014
	17 déc 2014
	12 mai 2015
Chorges	23 juin 2015
	23 janv 2015
	20 fév 2015
	20 mars 2015
Gap	22 mai 2015
	12 juin 2015
	12 janv 2015
Serres	8 janv 2015

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### CONFERENCE GRAND PUBLIC RESULTATS DE L'ENQUETE INSERM/FONDATION VALLEE

Date :

24 avril 2015

Public :

211 participants (145 professionnels, 66 grand public)

#### CONTEXTE :

La MDA 05 a été associée en 2013 à une enquête épidémiologique multicentrique « *Analyses des difficultés liées au processus d'Adolescence aujourd'hui* ».

Cette étude a été coordonnée par l'Unité Inserm 1178 « Santé mentale et santé publique » et le pôle Universitaire de la Fondation Vallée, sous la coordination du **Professeur Catherine JOUSSELME**

Ce sont près de 16 000 jeunes scolarisés, dont **8 000 hauts-alpins**, âgés de 13 à 18 ans, qui ont participé à cette recherche, au moyen d'auto-questionnaires concernant leur propre adolescence. L'étude aborde des sujets aussi divers que leur santé physique et mentale, leurs consommations, leurs loisirs, ou encore leur sexualité.

Le but est ainsi d'actualiser les données sur les difficultés soulevées par ce passage particulier qu'est l'adolescence, dans le monde d'aujourd'hui, et d'en tirer les conclusions pour améliorer la mise en place d'actions de prévention et le dépistage des adolescents en souffrance.

Les résultats de cette recherche ont été publiés par l'INSERM en mars 2015 « *Portraits d'adolescents* ». Dans le cadre de la diffusion de ces résultats, la MDA 05 a organisé une conférence le vendredi 24 avril 2015 au Quattro à Gap, animée par le **Professeur Catherine JOUSSELME** et **Madame Christine HASSLER**, ingénieur de recherche INSERM 1178.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### CONFERENCE GRAND PUBLIC RESULTATS DE L'ENQUETE INSERM/FONDATION VALLEE

#### ACTIVITES REALISEES :

Ce sont près de 2 h de conférence qui ont permis d'aborder des sujets aussi divers que la scolarité, la santé, la sexualité, les addictions, la relation aux autres, la confiance en soi...

Une exposition de chiffres et un regard croisés sur les 3 départements pilote de cette enquête (les Hautes alpes, la Charente Maritime et le Val de Marne) permettront ainsi aux professionnels de faire le point sur l'état de santé des adolescents et d'adapter par la suite les actions de prévention qui devront désormais coller au plus près de la réalité des besoins de ces jeunes.

Un échange avec la salle, mêlant professionnels, parents et adolescents a continué d'enrichir la soirée qui s'est clôturée à 23h.

Les professionnels du réseau MDA, les élus, les financeurs et l'ensemble des professionnels du champ du social, de l'éducatif et du médical étaient également conviés avant la conférence, à un pot d'accueil, afin de découvrir l'exposition des travaux d'adolescents réalisés dans le cadre du « Prix littéraire des lycéens et apprentis » avec le LEP d'Embrun, ainsi que les œuvres réalisées dans le cadre des ateliers des « Rencontres Créatives », accompagnés par Pierre Durbiano.



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE PREVENTION

#### Les Rencontres Adolescence des Hautes-Alpes Colloque « Mais que font les ados sur internet ? »

##### CONTEXTE :

La MDA 05 s'attache depuis 2011 à développer une culture partagée entre les professionnels du champ de l'adolescence pour apporter une réponse de santé globale aux adolescents du département et notamment à ceux les plus en difficulté.

Ainsi, depuis 2013, la MDA 05 a initié sur le département des Hautes-Alpes un temps, voulu régulier, et consacré à l'adolescence, intitulé « Les Rencontres Adolescence des Hautes-Alpes ».

C'est l'occasion pour la MDA 05 d'organiser son colloque annuel dont le thème est en adéquation avec l'ensemble des actions de prévention et de formation mises en place tout au long de l'année.

Le temps des colloques permet également aux adolescents qui ont participé durant l'année aux ateliers « Rencontres Créatives » de venir présenter leur travail et discuter avec les professionnels présents. Il s'agit pour ces jeunes, en difficulté scolaire ou d'apprentissage professionnel d'un temps fort, très attendu et valorisant pour eux.

Le **Judi 4 Juin 2015** ont donc eu lieu les 3<sup>ème</sup> Rencontres Adolescence des Hautes - Alpes sur le thème : "Mais que font les ados sur internet ?", sous la présidence du Professeur Catherine JOUSSELME.

Les professionnels du réseau MDA issus du champ du social, de l'éducatif, du médical et du judiciaire ont pu participer à ce colloque (87 personnes présentes), où les apports d'information, les éclairage sur les différents aspects de la thématique (aspect juridique, sociologique et psychologique) ont permis ensuite d'enrichir les débats et les discussions avec la salle.



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

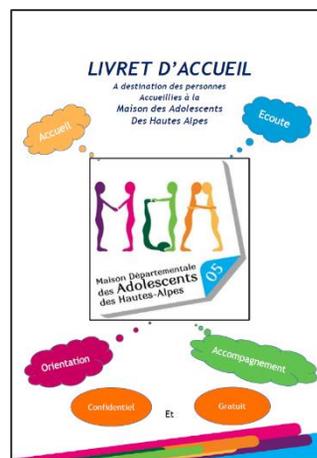
## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

#### Création d'un livret d'accueil à destination des usagers de la MDA 05 (adolescents - parents - familles)

Le livret d'accueil assure une présentation de la structure. A quoi sert-il ? Peut-il être comparé à une simple présentation de l'institution ? Sous quelle forme se présente t 'il ? Que contient-il ?

Nous avons ainsi souhaité, lors du dernier regroupement annuel des primo accueillant du 16 octobre dernier, travailler avec l'ensemble des acteurs concernés (les primo accueillant des 10 lieux d'accueil MDA) sur la création de ce livret.



Le livret d'accueil sera un document remis à chaque nouvel accueil d'un jeune et/ ou de ses parents afin de lui présenter la structure (la MDA) qu'il sollicite. La remise de cette brochure symbolise la 1<sup>ère</sup> étape de prise en charge par la MDA.

Le livret d'accueil « à destination des personnes accueillies à la Maison des Adolescents des Hautes-Alpes » comporte différentes rubriques :

Pourquoi la MDA ?

Le public accueilli

Lieux et adresses des différents lieux d'accueil MDA dans le département

Les modalités d'accueil

Les actions qui sont proposées

Les numéros de téléphone d'urgence

Un emplacement spécifique est réservé pour le lieu d'accueil où se présente le jeune et/ou son parent, où figurera plus précisément le nom de la personne qui l'a reçu ainsi que les prochains RDV fixés avec l'écoutant MDA.

Le livret d'accueil à destination des usagers de la MDA 05 est actuellement en cours de finalisation.

Il devrait être à disposition de chaque lieu d'accueil MDA dès septembre 2016.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

Participation au Forum « CIA GAMIN » organisé par l'UDAF 05 (28 mars 2015) : coordination de l'espace santé

**DES STANDS!**

Accueil par l'Union Départementale des Associations Familiales des Hautes-Alpes (UDAF)

**ESPACE LOGEMENT**  
Comment trouver un appartement ? Quelles charges aurais-je à payer ? C'est quoi la colocation ? Quelles démarches pour emménager (eau, gaz, électricité, téléphone) ? Quelles sont les aides au logement ? Comment les demander et auprès de qui ? Et mon dépôt de garantie, mon cautionnaire, mon assurance ? Comment faire des économies d'énergie ? Quelles démarches pour l'internet ?  
**Pour vous répondre :**  
Foyers des Jeunes Travailleurs 05 / Mission Jeunes 05 / CAF / Agence Départementale d'Information sur le Logement / Chambre de Commerce et d'Industrie / Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Hautes-Alpes

**ESPACE MOBILITÉ**  
Comment bouger malin et pas cher à l'intérieur et hors du département des Hautes-Alpes ? Train ? Car ? Covoiturage ? Vélo ? Quelles réductions pour les jeunes ?  
**Pour vous répondre :**  
TER-SNCF / Conseil Général 05, Service déplacements et bourses scolaires / Conseil Régional PACA / SCAL-LER / Association Mobil'Idées

**ESPACE ORIENTATION, FORMATION, INSERTION, EMPLOI**  
Comment et auprès de qui trouver des infos sur les études ? Sur les secteurs d'activité ? Sur les formations et filières professionnelles ? Sur la recherche d'emploi ?  
**Pour vous répondre :**  
Centre d'Information et d'Orientation / Cité des métiers / Pôle emploi / Conseil Régional PACA / Mission Jeunes 05

**ESPACE ENGAGEMENT, CITOYENNETÉ**  
Quelles démarches pour passer son BAFA ? Pourquoi, comment et où s'engager ? Pourquoi créer une Junior Association ? Comment trouver une mission de Service Civique ? Comment devenir volontaire ? Comment partir à l'étranger ?  
**Pour vous répondre :**  
ADELHA - Ligue de l'Enseignement des Hautes-Alpes / Association Euroscope / Conseil Régional PACA

**ESPACE VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE**  
Faire ses études ailleurs : Combien ça coûte ? Quand doit-on faire sa demande de bourse ou de logement CROUS ? Faire un prêt étudiant : Comment ça marche ? Comment ouvrir un compte et utiliser ma carte bancaire ? Quels sont les avantages de la « Carte YES! » ?  
**Pour vous répondre :**  
CROUS / Conseil Général 05, Service du Tourisme, de l'Air, des Sports et de la Jeunesse / Fédération Bancaire Française

**ESPACE INTERNET UTL/ERIC**  
Comment faire une recherche pertinente sur le Web ? Comment utiliser les services publics en ligne ?  
**Pour vous répondre :**  
Université du Temps Libre de Gap

**DES ANIMATIONS!**  
**Des animations autour du quotidien seront proposées tout au long de l'après-midi.**  
« Préparer un repas, bon, pas cher et rapide », démonstration avec Pascal Daumas et Michel Neveu, éducateurs de goût.  
« Apprendre les premiers gestes de secours », démonstration avec la Croix-Rouge française.  
« Simulateur 2 roues et simulateur d'alcool », démonstration avec la coordination de la Sécurité Routière de la Préfecture.  
« Maintenance véhicule et conduite routière : Changer une roue, mettre des chaînes, changer et recharger une batterie », démonstration avec un enseignant et des élèves du lycée Paul Héraud de Gap.

Avec l'aimable participation des élèves de la section accueil du Lycée des Métiers Sévigné. Animation générale par Joël Armand, Planika Champagnat.

Ainsi qu'aux Comités de pilotage d'organisation.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

Participation au colloque durant la Semaine d'information sur la Santé mentale 2015 (SISM) organisé par le CoDES 05 (17 mars 2015) :

**COLLOQUE « SANTÉ MENTALE »**  
**ETRE ADOLESCENT AUJOURD'HUI : PRISE DE TÊTE ENTRE PEURS ET REALITES**  
Mardi 17 Mars 2015 à Gap de 9h30 à 16h30 - Salle « Le Royal »

**09h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET VISITE DES STANDS**  
**09h30 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE**  
Dr Gilles Lavernhe, Président du CoDES 05  
Mr Alain Dubos, Président de l'UNAFAM 05  
Mr le Président du Conseil Général ou son représentant  
Mr Jérôme Vieuxtemps, Délégué Territorial de l'ARS PACA  
Dr Dimitri Karavokyros Invité d'Honneur

**10h00 - 11h00 TABLE RONDE 1 -** Modérateur Dr Florence Henry CG 05  
**DÉPISTER POUR UNE PRISE EN CHARGE PRÉCOCE**  
Me Assandri Conseillère technique Dr Bono Médecin Conseil - Inspection d'Académie 05  
Docteur Gérard Garcin Médecin généraliste et Médecin Conseil - Futur Antérieur  
Me Patricia Fivian Directrice - MDA 05  
Me Nathalie Quinsat Psychologue - CSAPA Sud  
Mr Franck Baldi Directeur DIRPU (à confirmer)

**11h - 11h15 PAUSE ET VISITE DES STANDS**  
**11h15 - 11h30 FOCUS RENCONTRES CRÉATIVES MDA 05**

**11h30- 12h30 TABLE RONDE 2 -** Modérateur Dr Dimitri Karavokyros  
**OFFRES DE SOINS, PRISES EN CHARGE ET SUIVIS**  
Dr Carabouef Psychiatre - Futur Antérieur Embrun  
Mr Didier Olivier Cadre de santé - Corto Maltese Gap  
Dr Anzella Lefort Psychiatre - Centre de Santé Mentale Gap  
Me Aline Gaille Chef de Service - Pôle enfance F. Edith Seltzer Briançon  
Dr Catherine Lebrun - Médecin MDPH Gap

**PAUSE DÉJEUNER**

**14h00 - 14h15 TÉMOIGNAGES DE FAMILLES UNAFAM 05**  
ME FRANÇOISE YASMADRIAN PSYCHOPRATICIENNE SOPHROANALYSTE  
ME VERONIQUE ELIOT ASSOCIATION HARMONIE DE VIE

**14h15 - 14h30 FOCUS ATELIERS ART THERAPIE FUTUR ANTERIEUR**

**14h30 - 16h00 CONFERENCE-DEBAT**  
**L'ADOLESCENCE, UNE ÉTAPE SINGULIÈRE QUI SE TRAVERSE AU PLURIEL**  
**Dr. Jean-Claude FISHER**  
Psychiatre de l'adolescence, Directeur Médical et créateur de l'Unité pour adolescents Angus Young à la clinique des 3 Cyprès, à La-Penne-sur-Huveaune  
Président-Fondateur du Futur Antérieur à Embrun  
*Echanges avec la salle*

**16h00 - 16h15 FOCUS ATELIERS THÉRAPEUTIQUES CORTO MALTESE**  
**VISITES DES STANDS**

**16h30 CLOTURE ET DEGUSTATION DE JUS DE FRUITS ET LEGUMES FRAIS OFFERTE PAR LA MGEN**

Ainsi qu'aux Comités de pilotage et d'organisation.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

Intervention au Forum prévention santé collège Laragne :

Conseil Local de Sécurité  
et de Prévention de la Délinquance

**BILAN  
FORUM DE PREVENTION  
au collège de Laragne-Montéglin  
les 26 et 27 novembre 2015**

**Les partenaires :**

Les Communes du  
Canton d'Orpierre

**COLLEGE  
DES HAUTS DE PLAINE  
LARAGNE-MONTEGLIN**

académie  
Bretagne  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation  
des Hauts-Alpes  
ÉDUCATION  
NATIONALE

REPUBLIC FRANÇAISE  
FIPD 2015  
PREFECTURE DES HAUTES-ALPES

Hautes-Alpes  
le département  
Maison Des Solidarités de  
Laragne-Montéglin  
Centre de Planification et  
d'Education Familiale

LDAMBULE

Association Nationale  
de PREVENTION  
en ALCOOLOGIE  
et ADDICTOLOGIE  
A.N.A.A.S.S.

CSAPA Sud  
Centre d'Addictologie et de Soins  
Psychiatriques

Page 1 sur 14

*Document non communicable au public*

Ainsi qu'aux réunions d'organisation du CLSPD du Laragnais.

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

**Participation aux Comités Intercommunaux de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD) :**

- L'Argentière la Bessée : 20 mars 2015
- Guillestre : 26 mars 2015 ; 11 juin 2015 ; 15 octobre 2015

**Participation au Comité de pilotage local et aux Comité d'organisation technique (COT) pour la déclinaison territoriale du projet « *Bien être des jeunes sous-main de justice* » (Ministère de la JUSTICE / ANMDA / CREA PACA Corse) :**

- 02 octobre 2015
- 09 octobre 2015

**Participation à la Réunion de Bassin REAAP :**

- Bassin Gapençais : 23 octobre 2015

**Participation aux réunion de travail MDA PACA :**

- 16 septembre 2015 à Marseille
- 26 novembre 2015 à Marseille

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

**Action emblématique de prévention « Enfants-ados-jeunes » :**  
**ARS PACA / DD 05 / MDA 05 et partenaires :**

La Direction de l'ARS PACA a souhaité une réorganisation de la prévention dans les territoires départementaux. Le département 05 expérimente cette organisation initiée au niveau régional.

L'objectif général de cette nouvelle organisation de la prévention est le rassemblement des actions de prévention pour mieux couvrir le territoire (accès à la prévention pour l'ensemble de la population) et rendre plus efficient les fonds publics = Mutualiser les actions autour d'une thématique. Il est convenu d'intituler à l'avenir les actions de prévention qui seront initiées dans ce cadre « **actions emblématiques de prévention** ».

La MDA 05 a été sollicitée en décembre 2015 afin d'assurer la mission départementale de coordination et d'animation de l'action emblématique de prévention « enfant ado jeune » (« tête de pont », coordonnateur-porteur du dossier départemental) - Projet de CPO pouvant être conclu pour une durée de quatre ans.

Les organisations mises en place par la MDA 05, pour cette thématique répondront donc aux orientations de mutualisation souhaitées par l'ARS PACA. Elles ont un caractère expérimental et sont susceptibles de modifications. Les acteurs de prévention s'engagent dans cette démarche de manière volontaire. Les actions devront s'inscrire dans un continuum de prévention (de la promotion de la santé à la prévention secondaire ; éventuellement tertiaire) qui s'inscrit lui-même dans un cadre partagé par les partenaires et dans celui des appels à projets de l'ARS PACA.

**Dates des premières réunions partenariales :**

- 1<sup>er</sup> décembre 2015 à Gap : groupe de travail restreint : analyses partenariales des résultats de la recherche INSERM/Fondation Vallée. Choix des axes de prévention prioritaires pour le département (population enfants-ados-jeunes).
- 15 décembre 2015 à Gap : Comité de pilotage : présentation du projet global de l'ARS et de l'action emblématique. Présentation des résultats et des axes de prévention retenus. Définition d'un cadre général d'action « *De l'enfant à l'adolescent : promotion des facteurs de protection et des connaissances en santé* »

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

Participation à l'action emblématique de prévention « Addictologie » :  
ARS PACA / DD 05 / CSAPA Nord / CSAPA Sud et partenaires :

- 14 octobre 2015 à Embrun : Comité de pilotage (définition d'une thématique globale « Périnatalité et prévention des addictions »)

Participation à l'expérimentation d'une Coordination Territoriale d'appui (CTA) : ARS / et structures portant une mission d'intégration/animation sur le territoire, soit : ARS DD 05 / MAIA / PTA - Réseau Symbiose / MDA 05  
Initiée dans le cadre de l'axe 2 de la Stratégie nationale de santé, la CTA a pour but d'aider à l'amélioration des soins pour les patients, en garantir l'égalité d'accès en privilégiant une logique territoriale. Les enjeux se situent autour de l'amélioration des parcours de santé, de la coordination des acteurs du soin, du médico-social et du social autour du patient afin d'éviter les ruptures dans les parcours.

Dans le département 05, la CTA s'est organisée comme une instance technique du Programme Territorial de Santé (PTS) :

- Coordination intra et inter parcours (groupes PTS) et la synthèse sur laquelle reposera la traduction concrète du PTS.
- Développement du ROR sur le 05. Le ROR concourant à l'efficacité des groupes parcours en recensant de manière organisée le « qui fait quoi ».
- Création d'outils d'harmonisation du travail des groupes projets pour faciliter :
  - la cohérence entre les groupes,
  - la coordination

#### Dates des réunions CTA :

- 23 mars 2015 : en web conférence avec l'ARS PACA
- 15 avril 2015
- 09 juillet 2015
- 27 novembre 2015

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

Participation à l'animation et la coordination de deux groupes de travail dans le cadre de la déclinaison locale du Programme régional de santé : Le Programme Territorial de santé (PTS) :

L'animation du PTS est pilotée par la DD 05 de l'ARS, avec l'appui de la conférence territoriale.

Cinq groupes projets vont permettre la mise en œuvre concrète du PTS :

- Le parcours de la personne âgée ;
- Le parcours de la personne handicapée ;
- Le parcours en santé mentale avec 3 volets (les enfants et les adolescents - les adultes - l'addictologie) ;
- Le parcours des malades chroniques
- La lutte contre les inégalités d'accès à la santé

Ils sont animés par des binômes DTARS / Conférence de territoire et /acteurs de terrain

Les orientations et actions déterminées au sein de ces groupes doivent être en conformité avec le PRS.

La finalité est de construire des parcours de santé en harmonisant les dispositifs de prévention, du médicosocial, du social, du sanitaire, de l'ambulatoire et des structures institutionnelles par le repérage des points de rupture, des actions redondantes et/ou des besoins non couverts.

Les points de rupture sont regroupés par grandes thématiques. Chaque thématique est abordée dans un atelier.

La MDA 05 co-anime avec l'ARS DD 05 le groupe « Parcours en Santé mentale » avec le sous groupe « enfants-ados-jeunes » et participe activement au sous-groupe « addictologie ».

Dates des réunions PTS 05 :

- 22 janvier 2015 : COPIL
- 05 février 2015 : groupe « parcours santé mentale enfants-ados-jeunes »
- 24 septembre 2015 : COPIL
- 27 novembre 2015 : réunion des référents des groupes « parcours »

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Le Pôle Ressource

### LES ACTIONS DE RESEAU/PARTENARIAT

Participation aux AGORAS de l'ARS PACA : sur le thème des Parcours de santé les 08 et 09 octobre 2015 :



Participation à :

- l'atelier sur « les nouveaux métiers de la coordination »
- l'atelier « territorial 05 »

# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Les Actions de communication :

### Diffusion annuelle des plaquettes

C'est principalement au travers de la diffusion de plaquettes, spécifiques à chaque lieu d'accueil (10), que la MDA 05 informe les adolescents ou les parents de la présence d'un lieu d'accueil MDA proche de leur domicile ou du lieu de scolarisation.

Tous les partenaires du réseau diffusent cette plaquette sur leurs territoires respectifs, auprès des structures locales concernées par l'adolescence (Maisons des Solidarités, Mission Jeunes, Services jeunesse, collèges, lycées, centre de prévention et de planification familiale, CSAPA, associations culturelles et sportives...etc.).

Comme chaque année, la MDA 05 à réédité et diffusé plus de 2.000 plaquettes, notamment par l'intermédiaire des lieux d'accueils MDA.

Exemple : Plaquette du lieu d'accueil « Gap Centre-Ville » recto/verso :



# L'ACTIVITE DE LA MDA 05

## Les Actions de communication :

### Le site Internet [mda05.fr](http://www.mda05.fr)

En 2015 le site MDA a enregistré 2 394 contacts pour 5 144 pages vues.  
Les « nouveaux visiteurs » représentent 86 % des utilisateurs contre 14 % de visiteurs « revenants ».

Cependant depuis mai 2015, Google privilégie les sites internet qui sont en Responsive Design, c'est à dire qui s'adaptent aux écrans de Mobiles et tablettes... Il se peut que notre site perde en référencement.

De plus, notre public : les jeunes, utilisent à 95% leur mobile ou tablette, et notre site n'étant pas en Responsive Design, ils ont moins envie d'aller dessus parce qu'il faut « zoomer » pour pouvoir voir le texte.

Par les statistiques, nous voyons que les connexions via Smartphone et tablettes représentent 20% environ, mais avec un très fort « taux de Rebond » (76%), cela veut dire que ces utilisateurs quittent très vite le site après affichage.

En 2016 il sera donc sans doute nécessaire d'envisager un travail de refonte du site afin qu'il soit mieux adapté aux publics et aux nouveaux outils de communication.

<http://www.mda05.fr>

# MDA 05 - RAPPORT D'ACTIVITE 2015

## ANNEXES

Cahier des charges MDA - Circulaire ministérielle 2009.....	1
Charte éthique du réseau MDA 05 .....	2
Composition du comité de pilotage MDA 05 .....	3
Composition du Comité Technique MDA 05 .....	4
Press-book .....	5

# ANNEXE 1

## Cahier des charges MDA

# CAHIER DES CHARGES DES MAISONS DES ADOLESCENTS 2009

## I - CONSTAT

Alors que ce sont encore trop souvent les aspects négatifs de l'adolescence qui sont mis en avant, il est utile de rappeler que la grande majorité des adolescents, 8 d'entre eux sur 10, n'éprouve pas de difficultés particulières.

Ceux qui souffrent, ceux qui vont mal doivent pouvoir être accompagnés et bénéficier d'un suivi. C'est généralement le cas, parce que les professionnels sont alertés, lorsque les troubles psychopathologiques s'extériorisent par des passages à l'acte mettant en question l'équilibre social. Cela devient beaucoup plus difficile à réaliser lorsque la souffrance est intériorisée, s'exprime à bas bruit ou dans le registre psychosomatique (ce qui est plus fréquent chez les filles).

Les structures existent, multiples, qui remplissent chacune leur rôle. Ce qui peut manquer, c'est l'approche et l'aide pluridisciplinaires qui semblent s'imposer. Les différents acteurs, la famille, l'école et les différentes institutions ayant des adolescents en charge (aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse...), les professionnels de santé ont du mal à partager une analyse et à coordonner leurs actions.

Si les structures intervenant en faveur des jeunes sont nombreuses, on peut regretter une absence de lisibilité pour le public, mais aussi pour les professionnels, de l'organisation des différents services. C'est le cas notamment de l'organisation des services de psychiatrie.

On a pu constater également que si d'importants moyens de prévention sont mis en œuvre chez les jeunes enfants jusqu'à l'âge de 6 ans (20 consultations médicales chez le généraliste, le pédiatre ou à la PMI, prises en charge à 100 %), tel n'est pas le cas au cours de l'enfance ni pendant l'adolescence, bien que certaines manifestations psychopathologiques s'expriment électivement à cette période (dysmorphophobies, émergences de pathologies psychiatriques lourdes, troubles des conduites alimentaires, tentatives de suicide...). De même les adolescents atteints de maladies chroniques nécessitent une attention particulière.

Par ailleurs, les professionnels en charge d'adolescents ont besoin d'être soutenus dans leur rôle et sensibilisés à la spécificité de l'adolescence.

Il est également important de mieux répondre au besoin d'information et d'accompagnement des parents, qui sont des partenaires pour tout ce qui concerne la santé de leurs enfants, considérée dans sa dimension physique, mais également psychique, sociale ou éducative.

Enfin, l'intrication, au niveau individuel, des difficultés observées ne permet plus la prise en charge de certains adolescents par une seule institution.

## II - OBJECTIFS DES MAISONS DES ADOLESCENTS

Les maisons des adolescents ont pour vocation de mettre en œuvre les objectifs généraux suivants :

Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes, qui ne sont pas actuellement prises en charge dans le dispositif traditionnel.

Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.

Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester en dehors des circuits plus traditionnels.

Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge.

Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions). De ce point de vue les maisons des adolescents auront un rôle d'appui dans la mise en œuvre des entretiens de santé des 12-13 ans ainsi qu'en amont et en aval des consultations annuelles et gratuites de prévention prévues dans le plan Santé des Jeunes et concernant les jeunes de 16 à 25 ans.

Les objectifs opérationnels qui en découlent consistent à :

Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre de prises en charge globales pluriprofessionnelles et pluri-institutionnelles (à la fois médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).

Développer chez ces professionnels une culture commune sur l'adolescence.

Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants.

Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge.

Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné

. Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention.

### III - CONDITIONS REQUISES

#### 1. Analyse de l'existant et des besoins

Le projet de maison des adolescents s'appuie sur un diagnostic des besoins du territoire et de l'existant. Celui-ci devra notamment faire l'inventaire de l'offre tant publique que privée, analyser les points forts et les points faibles et s'appuyer sur des éléments de connaissance de la situation locale des adolescents (données démographiques, sanitaires...).

Ce diagnostic doit être partagé *a minima* par les partenaires suivants : éducation nationale, justice, conseil général et autres collectivités locales, acteurs de la santé et de l'action sociale (ARH, DRASS, DDASS, missions locales...). Il doit également en tant que de besoin associer les autres acteurs concernés (police, gendarmerie...).

A la lumière de ce diagnostic, des objectifs sont élaborés pour le territoire et les conditions d'évaluation précisées.

Dans la dynamique "Espoir Banlieues", une priorité sera donnée à des projets implantés sur des territoires identifiés comme étant en difficulté en termes de vulnérabilité et de fragilité de leur population adolescente.

#### 2. Missions des maisons des adolescents :

D'une manière générale, les missions des maisons des adolescents s'articulent autour de:

L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation

L'évaluation des situations

La prise en charge médicale et psychologique

L'accompagnement éducatif, social et juridique.

S'il reste souhaitable de maintenir l'accueil d'un public adolescent large, les maisons des adolescents s'adressent en priorité à des adolescents en proie à des difficultés faisant que leurs familles, les professionnels et les institutions atteignent, isolément, les limites de leurs compétences.

Il appartient aux décideurs locaux d'élargir l'accueil à un public adolescent plus large en fonction des besoins identifiés localement et des ressources du territoire.

### **3. Organisation des maisons des adolescents**

Ce sont des structures ouvertes où les adolescents peuvent se rendre librement et gratuitement sans qu'une autorisation préalable des parents soit nécessaire.

Leur implantation géographique sera choisie de façon à être aisément accessible pour les populations adolescentes.

Ces lieux doivent être clairement identifiés et individualisés afin de faciliter leur repérage. Ils offrent des plages horaires d'accueil souples et adaptées

Les maisons des adolescents réunissent les dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent.

A cet effet, la mobilité des équipes travaillant au sein des maisons des adolescents est fortement recommandée. Elles s'organisent pour pouvoir aller au devant de certains adolescents en fonction des besoins repérés.

Les maisons des adolescents peuvent être créées à partir de structures, équipements ou services existants qui satisfont à ces orientations. Les liens avec une ou plusieurs structures permettant l'hospitalisation des adolescents en tant que de besoin seront précisés dans le projet.

Le porteur du projet peut être notamment un établissement de santé, une association, une collectivité locale.

Les responsabilités et engagements respectifs sont formalisés sur la base d'une contractualisation à charge pour les acteurs locaux de trouver, en fonction de la structure qu'ils envisagent de mettre en place, la formule la plus appropriée.

#### 4. Prestations proposées

Les maisons des adolescents s'adressent principalement aux adolescents, mais également à leurs familles et aux autres partenaires intervenant dans le secteur de la santé, de l'éducation, de la justice, de la culture, du sport, de la sécurité...

##### 9 Actions en direction des adolescents

Elles peuvent être individuelles (permanences de conseil et d'orientation dans les domaines social, éducatif, juridique..., consultations médicales, entretien avec un psychologue, entretien dans le cadre de la planification familiale, consultation de diététique...) mais également collectives (groupes de parole, ateliers thérapeutiques...). Elles sont organisées en articulation avec les structures intervenant en faveur des jeunes, notamment, les points accueil écoute jeunes (PAEJ) et les Espaces Santé Jeunes, qui sont des structures de proximité dont les missions doivent rester distinctes des maisons des adolescents.

Elles sont proposées dans le cadre de la maison des adolescents ou sur les différents lieux de présence des adolescents.

##### 9 Actions en direction des familles

Elles doivent faire l'objet d'une réflexion partagée notamment pour ce qui concerne la place des parents dans la prise en charge.

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Elles s'organisent en articulation avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), ainsi qu'avec les Points info famille (PIF).

##### 9 Actions en direction des partenaires

Des professionnels de la MDA peuvent :

intervenir, à la demande des professionnels, au sein des institutions, établissements et services recevoir les membres d'une équipe venant présenter la situation d'un adolescent qu'ils ont en charge apporter un concours dans l'élaboration des contenus d'une formation destinée à des professionnels.

Les maisons des adolescents participent à la sensibilisation des professionnels intervenant auprès d'adolescents. Elles ont vocation à être des lieux ressources avec notamment un centre documentaire sur la santé des adolescents.

## 5. Acteurs

Les cinq compétences-clés sont : Santé, Action Sociale, Education, Justice, Collectivités territoriales.

Les acteurs principaux qui participent au projet de mise en place d'une maison des adolescents sont :

les professionnels de santé, de l'hôpital et de la ville,

l'Etat : Santé, Action sociale, Education nationale, Justice (procureur, protection judiciaire de la jeunesse), et l'Assurance Maladie,  
les collectivités territoriales,

Le secteur associatif.

## 6. Elaboration du projet

Il est indispensable, dès la phase d'élaboration du projet, de mettre en place un comité de pilotage réunissant les principaux partenaires et les services concernés : ARH, URCAM, DRASS, DDASS...

Les acteurs principaux formalisent leurs apports et leurs engagements respectifs par voie de convention.

Ils veillent à associer l'ensemble des professionnels concernés par l'adolescence: représentants d'institutions (culture, sport, police et gendarmerie, missions locales), du monde associatif et du secteur privé...

Ces partenaires s'organisent en réseau afin de développer la prévention et d'éviter les ruptures de prise en charge.

Si les besoins du territoire le justifient, et sous réserve qu'il soit prévu un adossement à une MDA, la prise en charge des adolescents peut être prévue dans le cadre d'un réseau de santé, au sens de l'article L 6321-1 du code de la santé publique.

## 7. Suivi de la mise en œuvre de la maison des adolescents

Les partenaires ayant conventionné en vue de la création d'une maison des adolescents mettent en place un comité local de suivi qui a, entre autres, la mission d'évaluer la réalisation des objectifs fixés. Les modalités de cette évaluation doivent avoir été définies en commun dès le début du projet.

Le comité de suivi peut, s'il le souhaite, s'adjoindre des représentants d'institutions et d'associations concernées par l'adolescence.

Une première évaluation nationale des maisons des adolescents est en cours : ses résultats seront disponibles début 2009.

# ANNEXE 2

## Charte éthique du réseau MDA 05

# CHARTRE DU RESEAU MAISON DES ADOLESCENTS DES HAUTES ALPES

## PRÉAMBULE

*Considérant qu'une meilleure prise en charge des adolescents et les impératifs d'une prévention efficace passent par une organisation structurée au niveau départemental,*

*Considérant qu'il est nécessaire de permettre aux professionnels investis dans le secteur de l'adolescence de partager leurs analyses, de mettre en synergie leurs compétences spécifiques et de coordonner leurs actions,*

*Considérant la nécessité de créer une structure neutre facilement identifiable par les adolescents, permettant de répondre rapidement à leurs besoins spécifiques et de les orienter éventuellement vers d'autres structures spécialisées si nécessaire,*

*Considérant que les activités de cette structure se développeront grâce à une réelle participation étroite de ses membres, en vue d'apporter la meilleure réponse aux besoins des adolescents,*

*Considérant que les missions de la Maison des Adolescents répondent à des objectifs inscrits dans le cahier de charges national des maisons des adolescents tels que : faciliter l'accès au droit, accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives, mener des actions de prévention des risques sanitaires*

### Article 1 : Objet de la charte de la Maison des Adolescents des Hautes Alpes

Labellisée au niveau national, la maison des adolescents des Hautes Alpes a pour objet d'accueillir, d'informer et d'orienter, le cas échéant, les adolescents et leur famille. Elle propose un accueil gratuit, confidentiel sur des plages horaires souples et adaptées. Elle offre la faculté de bénéficier de prestations dans le domaine de la santé, du social et du juridique et de tout service dont peuvent avoir besoin l'adolescent et/ou sa famille. Elle a également pour vocation d'être un pôle ressource pour les professionnels et une structure partenariale de prévention. Son intervention s'inscrit en complémentarité avec les actions effectuées par les structures existantes, localement ou au niveau départemental.

La présente charte a pour objet de définir les principes de fonctionnement de la maison des adolescents des Hautes Alpes.

### Article 2 : Principes de fonctionnement de la Maison des Adolescents des Hautes Alpes

Le fonctionnement de la Maison des Adolescents des Hautes Alpes prend appui sur une logique de travail en réseau. Le réseau se définit comme une coopération formalisée entre plusieurs structures ou personnes ayant pour objectif de contribuer à la définition, la réalisation, l'évaluation de l'offre de service effectuée dans le cadre de la maison des adolescents. Le réseau fonctionne selon une démarche d'adhésion volontaire décrite dans l'article 4 de la présente charte.

Le réseau est régi par des structures de pilotage, de coordination, d'interventions territoriales. Les orientations et les pratiques du réseau sont impulsées et contrôlées par un Comité de pilotage tel que défini par l'article 5.1 de la convention constitutive du réseau. La qualité de l'accueil, de l'information, de l'accompagnement et de la prise en charge est garantie par la mutualisation des actions du réseau et par l'élaboration d'un processus qui débouche sur une prise en charge coordonnée, décliné dans un règlement intérieur. La gestion départementale de la maison des adolescents a été confiée par convention à l'association des PEP 05.

### Article 3 : Engagements des personnes adhérentes à la charte du réseau de La Maison des Adolescents

Quel que soit son statut, sa qualité, toute personne physique ou morale adhérente à la charte du réseau de la Maison des Adolescents s'engage à respecter les principes suivants :

#### 1) Lors des interventions auprès du public accueilli

- ✓ Placer le(s) bénéficiaire(s) au centre du dispositif ;
- ✓ Observer les règles d'anonymat, de confidentialité et de gratuité
- ✓ Respecter les choix de la personne
- ✓ Observer les règles d'Ethique et de bonnes pratiques de la profession concernée, et des référentiels et protocoles adoptés par le réseau.

#### 2) Lors des interventions auprès des membres du réseau ou au titre des prestations de la Maison des Adolescents :

##### 2.1) Sur le fonctionnement du dispositif et du réseau

- ✓ Adhérer au principe de travail en mode concerté entre intervenants
- ✓ Accepter le principe d'échanges et de partage d'informations
- ✓ Mettre en commun les moyens utiles au développement des objectifs de la Maison des Adolescents
- ✓ Participer aux réunions que celles-ci soient motivées pour l'examen de situations individuelles ou qu'elles soient organisées pour l'examen de questions d'ordre technique ou encore qu'elles concernent le fonctionnement du réseau.
- ✓ Respecter le secret professionnel en fonction des règles de déontologie qui lui sont propres lors du partage de l'information concernant les bénéficiaires.

##### 2.2) Sur les prestations initiées par le réseau

- ✓ S'impliquer dans les actions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et de prévention mises en œuvre par le réseau : dès lors qu'elles sont formalisées par convention
- ✓ Utiliser et respecter les référentiels et protocoles de prise en charge validés par le comité départemental de pilotage ou de nature nationale.
- ✓ Accepter de soumettre son activité dans le cadre du réseau, à une évaluation par rapport aux référentiels et aux objectifs poursuivis.
- ✓ Porter à la connaissance des usagers tout document leur étant destiné.
- ✓ Participer aux actions de formation.

Chaque membre du réseau s'engage à ne pas utiliser sa participation directe ou indirecte à l'activité du réseau à des fins de promotion, de publicité ou d'activité libérale.

#### **Article 4 : Modalités d'adhésion au réseau de La Maison des Adolescents**

La participation au réseau s'effectue sur la base du volontariat et du libre choix. Elle est effective dès signature d'une lettre d'adhésion impliquant le respect des termes de la présente charte. Pour les personnes morales ou les professionnels dépendant d'une personne morale, l'adhésion sera réputée acquise dès signature de la personne dûment habilitée. Les participants auront la faculté de se retirer du réseau par simple lettre adressée à la coordination du dispositif, moyennant un préavis de trois mois.

#### **Article 5 : Principes régissant les contributions effectuées dans le cadre de La Maison des Adolescents**

Les membres du réseau peuvent apporter leur contribution sous forme de participation financière, mise à disposition (personnel ; biens immobiliers matériel ou 'équipements), Ces dernières feront l'objet d'une valorisation financière dans le budget de fonctionnement du dispositif et seront conventionnées. Une procédure d'appel de fonds sera effectuée chaque année, en tenant compte des périodicités budgétaires établies par chaque institution et après accord du comité de pilotage. Les intervenants du réseau se voient proposer des actions d'information, et de formation, permettant ce mode de travail concerté et l'utilisation des outils, protocoles et référentiels du réseau.

# Les structures de la Maison des Adolescents

## Le comité départemental de pilotage

### Composition

- ✓ Madame la Déléguée Départementale de l'ARS ou son représentant
- ✓ Monsieur le Président du Conseil Général ou son représentant (à confirmer)
- ✓ Monsieur le Directeur du Département de la Cohésion sociale et des Politiques de solidarité ou son représentant
- ✓ Messieurs les Directeurs des Centre Hospitalier du CHICAS, Embrun, Briançon, CHS Laragne ou leur représentant
- ✓ Monsieur Le Procureur de la République ou son représentant
- ✓ Monsieur Le Président du Tribunal de Grande Instance ou son représentant
- ✓ Monsieur L'Inspecteur d'Académie ou son représentant
- ✓ Madame la Directrice de la PJJ ou son représentant
- ✓ Monsieur Le Président de l'association des maires de France
- ✓ Madame La présidente de la CAF ou son représentant
- ✓ Madame La présidente de la MSA ou son représentant
- ✓ Monsieur le Président de la CPAM ou son représentant
- ✓ Madame La présidente de l'UDAF ou son représentant
- ✓ Monsieur Le président GIP Emploi Insertion Jeunes ou son représentant
- ✓ Monsieur le responsable des CISPDP et CLSPDP, Préfecture des Hautes Alpes ou son représentant
- ✓ Monsieur Le président des PEP 05 ou son représentant

### Missions

- ✓ Détermine les orientations politiques de la maison des adolescents des Hautes Alpes
- ✓ Prend toute décision qu'il juge utile sur la mise en œuvre, le fonctionnement, la gestion
- ✓ Contrôle l'exécution du mandat donné au gestionnaire

## Le comité technique départemental

### Composition

- ✓ Mesdames et Messieurs les représentants de l'ARS, du Conseil Général, Co présidents
- ✓ Mesdames et Messieurs les représentants de l'hôpital Spécialisé de Laragne, Centre de Santé Mentale, Centre Infanto Juvénile, « Le Corto Maltese », PJJ, L'Union départementale des centres sociaux, Education nationale (inspection académique), service de Psychiatrie de Briançon, les Associations ADRESE et PEP 05

### Missions

- ✓ Rend un avis sur toute question nécessitant une prise de décision du comité de pilotage
- ✓ Prend toute décision qu'il juge utile sur la mise en œuvre, le fonctionnement, la gestion dans le cadre de la délégation qui lui est donnée par le comité de pilotage
- ✓ Valide les méthodes et les supports nécessaires à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du dispositif

## La coordination départementale

Elle est assurée par la coordinatrice départementale

### Missions

#### Au titre de la mission de coordination du réseau départemental de la Maison Des Adolescents

- ✓ Etablit la communication interne et externe au réseau
- ✓ Etablit la cartographie des acteurs
- ✓ Contribue à organiser, Co animer avec le coordonnateur territorial les réunions de réseau qui permettent d'assurer la cohérence des actions menées en direction des jeunes au niveau départemental et local
- ✓ Suscite l'entrée de nouveaux partenaires et gère les éventuelles sorties
- ✓ Organise les réunions d'échanges de pratiques avec les partenaires
- ✓ Assure la gestion administrative et budgétaire du réseau
- ✓ Assure le secrétariat général des comités de pilotage et technique
- ✓ Rend compte de l'activité à ces deux comités

#### Au titre de la mission de gestion du pôle ressources

- ✓ Met à disposition des informations actualisées sur les ressources présentes au niveau infra ou inter département
- ✓ Recueille les informations pertinentes auprès des partenaires
- ✓ Synthétise en collaboration avec eux, les moyens des différents acteurs
- ✓ Définit en lien avec les acteurs les moyens nécessaires au fonctionnement du réseau départemental et des réseaux territoriaux

## L'antenne territoriale

### Composition

- ✓ Madame ou Monsieur le responsable de l'antenne territoriale
- ✓ Mesdames et messieurs les partenaires ayant adhéré à la charte soit à titre personnel, soit à titre institutionnel

### Missions

- ✓ Être un lieu d'accueil et d'orientation repéré par les adolescents et leurs parents où toute problématique de nature médicale, relationnelle, sociale, éducative ou d'insertion de la plus simple à la plus complexe puisse être abordée,
- ✓ Assurer l'accueil et l'accompagnement des adolescents sur leur territoire géographique dans une logique d'accessibilité au plus grand nombre de jeunes
- ✓ Favoriser en tout lieu territorial l'accès aux soins
- ✓ Diagnostiquer les besoins et mettre place les orientations nécessaires en s'appuyant sur le fonctionnement d'un réseau local de partenaires et d'une instance locale de coordination et de régulation pour éviter les interruptions dans le suivi
- ✓ Exercer une veille sur la santé des adolescents et notamment en termes de repérage de la dépression
- ✓ Mettre en place des actions de prévention concertées sur leur territoire en direction des adolescents

# ANNEXE 3

## Composition du Comité de Pilotage MDA 05



Mise à jour : 02/10/2014

**Objet :** composition du **COMITE DE PILOTAGE MDA 05**

**Affaire suivie par :** Patricia FIVIAN - coordinatrice départementale MDA 05

- **PREFECTURE DES HAUTES-ALPES**
  - Monsieur le Préfet
  - Monsieur le Directeur des services du cabinet
- **PREFECTURE - Responsable CILSPD**
  - Monsieur le Responsable CILSPD
- **CONSEIL GENERAL 05**
  - Monsieur le Président du CG 05
- **ASSOCIATION DES MAIRES 05**
  - Monsieur le Président
- **ARS PACA / DT 05**
  - Monsieur le Délégué Territorial 05
  - Madame la Responsable Service d'Animation territoriale 05
- **CHS Buëch-Durance (LARAGNE)**
  - Monsieur le Directeur
- **CH BRIANCON**
  - Monsieur le Directeur
- **CH EMBRUN**
  - Monsieur le Directeur
- **CHICAS**
  - Monsieur le Directeur
- **INSPECTION ACADEMIQUE 05**
  - Monsieur l'Inspecteur d'Académie
- **JUSTICE - TGI Gap**
  - Monsieur le Président du TGI
  - Monsieur le Substitut du Procureur
- **JUSTICE - PJJ**
  - Madame la Directrice STEMO Alpes-Vaucluse
  - Madame la Responsable UEMO/PJJ
- **CPAM**
  - Monsieur/Madame le(a) Président(e)

- **CAF** - Monsieur/Madame le(a) Président(e)
- **MISSIONS LOCALES** - Monsieur/Madame le(a) Président(e) Missions jeunes 05
- **UDAF** - Madame la Présidente
- **ASSOCIATION PEP ADS**
  - Monsieur le Président
  - Monsieur le Vice-Président chargé du secteur DEL (non conventionné)
  - Monsieur le Vice-Président chargé du secteur SMS
  - Monsieur le Directeur Général

**Personnalités invitées :** les élus des communes ou communautés de communes et représentants des structures qui accueillent les antennes MDA :

- Monsieur le Président de la Communauté de communes du **Serrois**
- Madame la Directrice du RSP de Serres
- Madame Le Maire de **Laragne**
- Madame la Présidente de la MJC de Laragne
- Monsieur le Maire de **Veynes**
- Monsieur le Directeur du Centre Social Rural Emile Meurier de Veynes
- Monsieur le Maire de **Gap**
- Monsieur le Maire de **Chorges**
- Monsieur le Directeur de l'Association Eterlou - Chorges
- Madame le Maire **d'Embrun**
- Madame la Directrice du CCAS de la ville d'Embrun
- Monsieur le Président de la Communauté de communes du **Guillestrois**
- Madame la Directrice du RSP de Guillestre
- Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays des Ecrins
- Madame la Directrice du Centre Social Intercommunal du Pays des Ecrins (**L'Argentière**)
- Monsieur le Directeur de le MJC de **Briançon**
- Monsieur le Responsable du PAEJ de Briançon

# ANNEXE 4

## Composition du Comité Technique MDA 05



Mise à jour : 20/09/2011

**Objet :** composition du **COMITE TECHNIQUE MDA 05**

**Affaire suivie par :** Patricia FIVIAN - coordinatrice départementale MDA 05

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| - PREFECTURE DES HAUTES-ALPES   | Monsieur le Responsable CILSPD  |
| - CONSEIL GENERAL 05            | Monsieur le Chef de service Enfance et famille  |
| - ARS                           | Madame la Responsable Service Promo-Santé-Addicto<br>Madame la Chargée de projets Promo-Santé-Addicto |
| - CHS LARAGNE                   | Monsieur le Directeur / Dir des Soins   |
| - Centre pédo-psy CORTO MALTESE | Monsieur le Cadre sup. de Santé   |
| - CH BRIANCON                   | Monsieur le Directeur / Dir des Soins   |
| - CH EMBRUN                     | Monsieur le Directeur   |
| - CHICAS                        | Madame la Directrice Adjointe   |
| - INSPECTION ACADEMIQUE 05      | Service Santé Social IA(Doc, IDE, AS)   |
| - JUSTICE - PJJ                 | Madame la Directrice STEMO Alpes-V<br>Madame la Responsable UEME/PJJ                                  |
| - CPAM                          | Monsieur le Directeur   |
| - CAF                           | Monsieur le Directeur   |
| - MSA                           | Madame la Responsable Action Sociale  |
| - MISSIONS LOCALES              | Madame la Directrice MJ 05<br>Madame la Responsable développement MJ 05                               |

- JEUNESSE ET SPORT Monsieur le Conseiller EPJ - DDCSPP
- UNION DEPARTEMENTALE DES CENTRES SOCIAUX Monsieur le Représentant
- UDAF Monsieur le Directeur
- ASSOCIATION ADRESE Monsieur le représentant
- ASSOCIATION PEP 05 Monsieur le Vice-Prdt chargé du DEL  
Monsieur le Directeur Général

# ANNEXE 5

## PRESS-BOOK

**CONFÉRENCE - LE RÉSULTAT A ÉTÉ PRÉSENTÉ AU QUATTRO VENDREDI**

## “Portrait d’adolescents”, une enquête sur leur vie



Les intervenants de cette enquête ont présenté les résultats auxquels près de 8 000 adolescents du département ont participé.

Gap

### Conférence « Portrait d’adolescents »

En octobre 2013, les collégiens et lycéens haut-alpins, âgés de 13 à 18 ans, ont répondu à un questionnaire relatif à leur vie d’adolescent, intitulé “Portrait d’adolescents”. Le résultat de cette enquête était présenté, vendredi soir, au Quattro par ses auteurs, le professeur Catherine Jousset, pédopsychiatre et Christine Hassler, ingénieur d’étude à l’Inserm. Toutes les grandes questions liées à l’adolescence étaient abordées dans cette enquête dont le taux de participation a atteint plus de 92 % dans le département. Les Hautes-Alpes, département pilote, représentent 46 % des adolescents, soit près de 8 000 sur les 15 235 questionnés. Des résultats croisés sont ressortis et des chiffres très intéressants pour ces spécialistes de l’adolescence qui avouent que la suite sera « une belle aventure pour aider ces ados à prendre leur envol ».

### 50% ont confiance en l’avenir

Quelques chiffres sont à retenir : 50 % des adolescents ont confiance en l’avenir, 75 % reconnaissent avoir besoin de limites même s’ils sont 77 % à avouer que trop de limites poussent à prendre des risques. L’image qu’ils donnent d’eux-mêmes détermine prioritairement leur valeur, pour 75 % d’entre eux. Et non le nombre d’objets qu’ils possèdent, comme on pourrait le penser. Concernant la scolarité, beaucoup sont conscients de son importance mais la juge stressante et décourageante, d’autant plus si les parents “leur mettent la pression”. Les troubles du comportement sont également évoqués, tabac, alcool et cannabis, entre autres. 88 % sont sur les réseaux sociaux mais tous préfèrent avoir des amis “en vrai”, pour pouvoir les serrer dans leurs bras notamment. Le parent pauvre de cette étude reste la lecture qui n’intéresse que 7 % des jeunes en tant que loisir. Malgré tout, nos ados vont globalement bien même si 10 % vivent mal cette période de transition entre l’enfance et l’âge adulte. Et c’est sur ce point que tous les efforts vont être dirigés.

**LYCÉE - LES ŒUVRES ONT ÉTÉ EXPOSÉES LORS DU COLLOQUE "MAIS QUE FONT LES ADOS SUR INTERNET ?"**

## **Des sculptures pour exprimer les dérives d'Internet**

Embrun

**Les jeunes du LEP ont créé des sculptures pour le colloque « Mais que font les ados sur Internet ? »**

Des psychiatres, ingénieurs, juristes, animateurs, éducateurs, artistes et professeurs étaient conviés jeudi dernier à la Manutention, pour animer des débats et conférences autour du colloque "Mais que font les ados sur Internet ?".



Les jeunes de la MJC de Laragne, qui s'étaient déplacés pour l'occasion, ont créé un renard pour symboliser Internet et le moteur de recherche "Mozilla" : en métal pour la froideur du matériel, en contraste avec la "chaleur" des relations humaines de la vie quotidienne.

La Maison départementale des adolescents des Hautes-Alpes organisait la manifestation.

Frontière entre réalité et virtualité, aspects juridiques, conduite à tenir, réseaux sociaux, agressivité, sexualité sur le net... Les intervenants ont tenté d'apporter des réponses aux parents souvent désarmés face à l'emprise des écrans sur les jeunes.

### **Des rencontres créatives**

Pierre Durbiano est artiste plasticien. Missionné par la Maison des ados, il a encadré des ateliers "Rencontres créatives" auprès des adolescents de la MJC de Laragne, et de ceux du lycée professionnel d'Embrun, sur le thème "Internet et ses écrans". Pierre anime ces ateliers pour la 3e année consécutive, à Embrun il apporte le dynamisme artistique. « L'idée est de créer une sculpture, que l'on met en scène, pour rendre une pensée, une émotion, inspirée par le thème du colloque annuel », précise-t-il.

Soutenus par les animateurs et professeurs d'arts plastiques, les secondes et terminales "ébénisterie" du lycée ont planché sur la création de sculptures (lire ci-contre) durant huit séances. Leurs créations, ainsi que celles des lycéens Laragnais qui avaient fait le déplacement, ont été exposées au public lors du colloque.

### **Un travail d'équipe riche en échange**

Sonia Zerillo, professeur d'arts plastique au Lep, raconte les débats, les discussions passionnées autour du sujet et l'enrichissement mutuel qu'a apporté aux élèves la réalisation des œuvres. « Noémie a soudé, Charly a percé, Eva a tissé, Marie a démonté... Des démarches d'artistes, qui passent du mot à la réalisation. La présence de Pierre au sein de la classe a amené un espace de liberté supplémentaire, hors du cadre scolaire. »

Avec du sens, de l'imagination, de la création et des symboles forts, ils se sont exprimés, et ont séduit tout l'auditoire.

**Par Marianne SERRA | Publié le 08/06/2015 à 06:00 | Vu 2 fois**

**SOCIAL - UNE ÉTUDE SUR LES ADOLESCENTS A ÉTÉ RÉALISÉE POUR MIEUX CONNAÎTRE LEUR**

## **PERSONNALITÉ, LEURS ENVIES, Les adolescents haut-alpins**



«Pour vous expliquer simplement, il faut oublier tous les clichés sur les adolescents. » C'est, en somme, le résultat de l'étude sur les adolescents et leur "portrait" réalisée par Catherine Jousset, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (université de Paris sud), chef de service et du pôle universitaire de la Fondation Vallée à Gentilly (Val-de-Marne), Mireille Cosquer, psychologue clinicienne-statisticienne et Christine Hassler, ingénieur d'étude.

### **Une étude réalisée avec 8 000 adolescents haut-alpins**

Cette étude a pour but de dresser un nouveau portrait des adolescents d'aujourd'hui. Comme le rappelle Catherine Jousset, « une étude de ce type n'a pas été réalisée depuis 1993 ». Et depuis, la société a considérablement évolué avec l'arrivée massive de la technologie dans notre quotidien.

Pour cette étude réalisée en 2013 et publiée en mars 2015, sur un panel de près de 16 000 jeunes, on compte près de 8 000 adolescents haut-alpins. « Nous avons choisi, pour réaliser ce portrait d'ado, le département des Hautes-Alpes, le Val-de-Marne et la Région Poitou-Charentes. Ce qui est frappant, c'est que les clichés qu'on a des adolescents ne sont pas vrais. Pour cette étude, on a travaillé avec des acteurs locaux, la Maison départementale des adolescents [voir ci-dessous], l'Agence régionale de santé et d'autres acteurs afin d'affiner au maximum notre questionnaire pour mieux cerner nos adolescents. »

## **Catherine Jusselme connaît bien les Hautes-Alpes**

Et d'ailleurs, pourquoi avoir choisi les Hautes-Alpes comme département référent ? Le choix peut surprendre. « Je suis venue lors d'une réunion sur l'adolescence à Embrun en 2009 et plusieurs associations de parents m'ont dit que leurs adolescents n'allaient pas bien. Ce qu'il faut bien comprendre, que ce soit des ados des Hautes-Alpes ou de la région parisienne, c'est que les problématiques sont les mêmes. »

Pour la méthodologie, l'étude s'est reposée sur un auto questionnaire, totalement anonyme, distribué aux 16 000 élèves, lors de la même semaine, dans les trois départements pilotes. Ce sont des étudiants infirmiers et d'autres personnes du domaine médical qui ont procédé à ces études.

Pour casser les préjugés, Catherine Jusselme prend l'exemple du mot "flirter". « Lors d'une pré-enquête, il y avait un spot de prévention sur le virus du Sida avec comme slogan "J'ai flirté avec le virus". Et beaucoup d'ados ne

comprenaient pas le sens. » En ce qui concerne leur portrait, il n'existe pas de différences majeures entre les adolescents du Val-de-Marne, ceux des Hautes-Alpes et ceux de Poitou-Charentes.